



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE CREIL
PIECE N° 4.1 : ANNEXES AU REGLEMENT
PIECE N° 4.1.1 - CAHIER DES EMPLACEMENTS RESERVES

APPROBATION DU PLU LE

10 DECEMBRE 2018



MODIFICATION SIMPLIFIEE N°5
APPROUVEE LE 24 FEVRIER 2025

SOMMAIRE

Emplacement réservé n°1	supprimé par la modification simplifiée n°5	5
Réalisation d'espaces publics (1a) et d'un équipement public (1b)		
Emplacement réservé n°2		6
Création d'une passerelle publique au-dessus des voies ferrées pour relier les quartiers des bas et des hauts de Creil dans le cadre du projet "Gare cœur d'agglo "		
Emplacement réservé n°3		7
Traitement du carrefour	modifié par	
	la modification simplifiée n°2 et 5	
Emplacement réservé n°4		8
Création d'espaces de jeux et de plein air, et jardins familiaux		
Emplacement réservé n°5		10
Création d'espaces de sports et de lo		
Emplacement réservé n°6		15
Principe d'une liaison continue le long de l'Oise rive gauche, permettant des boucles de promenade et un classement en GR.		
Emplacement réservé n°7	Supprimé par la modification simplifiée n°5	18
Extension équipement public		
Emplacement réservé n°8	Supprimé par la modification simplifiée N°2	19
Création d'une école		
Emplacement réservé n°9		20
Elargissement de la rue Stephenson		
Emplacement réservé n°10	Supprimé par la modification simplifiée n°2	22
Réalisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage		
Emplacement réservé n°11		23
Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglo		
Emplacement réservé n°12		25
Réaménagement du rond – point de la Pierre Blanche		
Emplacement réservé n°13		28
Mise en œuvre du projet MAGEO, dont création d'un cheminement piéton		
Emplacement réservé n°14		31
Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglo		

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°1 32
Réalisation de logements privés pour favoriser la mixité sociale

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°2 32
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale

Supprimé par la modification simplifiée¹

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°3 34
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Concerné par la modification simplifiée n°4

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°4 35
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Concerné par la modification simplifiée¹

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 35
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 40
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°7 42
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°8 43
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

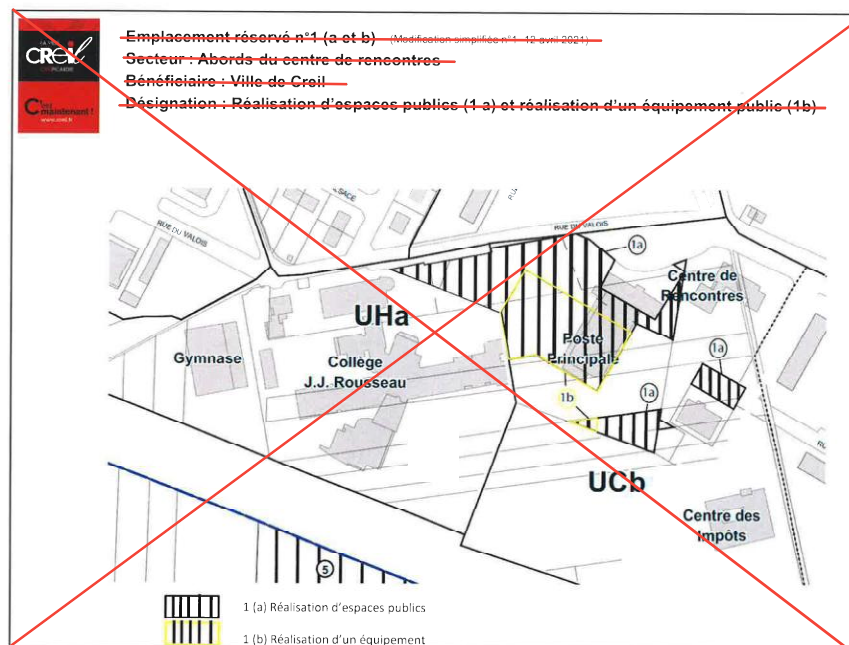
Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°9 44
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°10 45
Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°11 47
Réalisation de logements sociaux

Concerné par la modification simplifiée¹

Supprimé par la modification simplifiée n°5





Emplacement réservé n°2 - Superficie : 1 313 m²

Secteur : Terrains attenants à Fichet

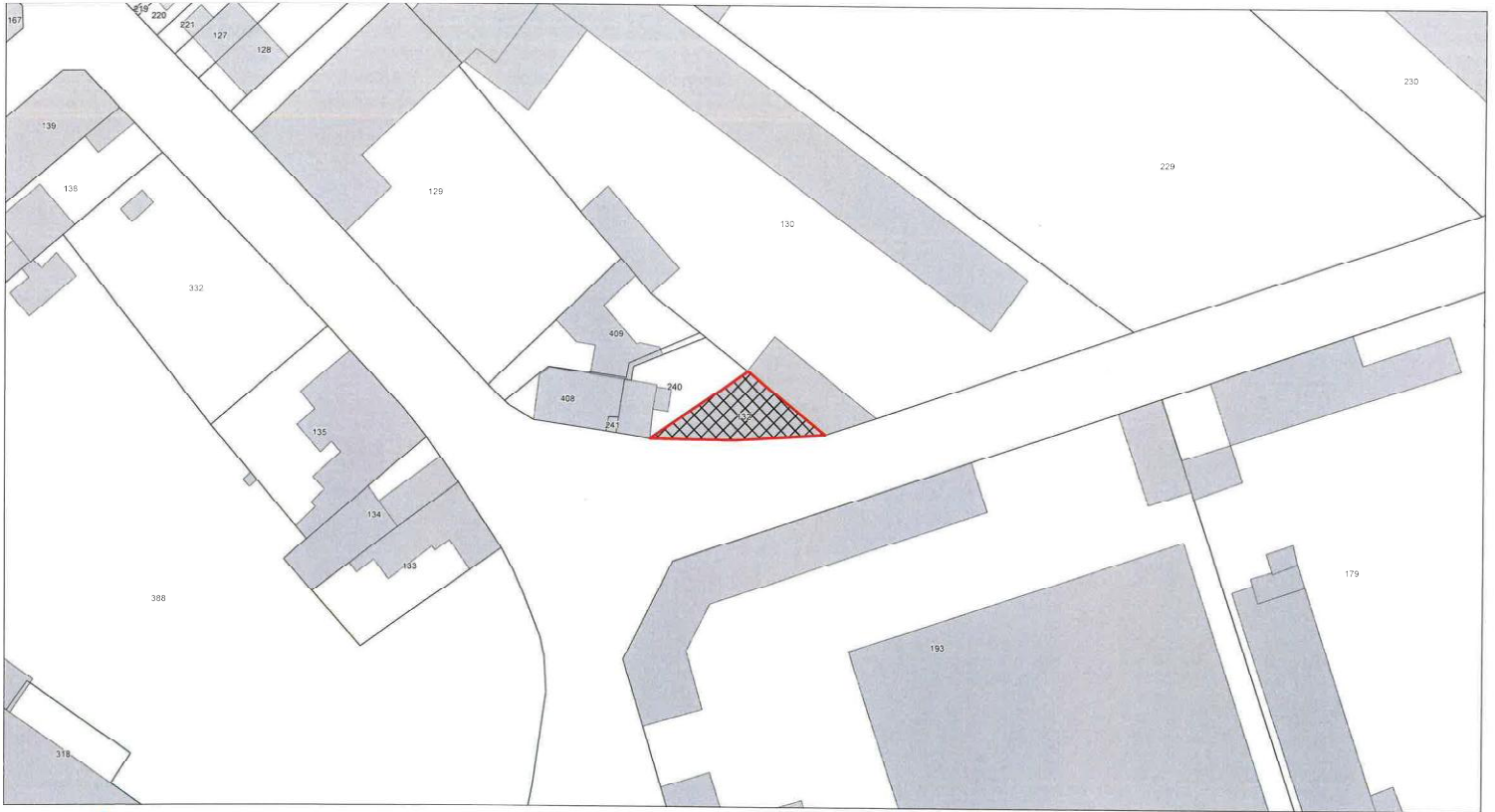
Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Création d'une passerelle publique au-dessus des voies ferrées pour relier les quartiers des bas et des hauts de Creil dans le cadre du projet "Gare cœur d'agglomération"






Emplacement réservé n°3 - Superficie : 113 m²
Secteur : Rue de Gournay
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Traitement du carrefour des rues de Gournay et des usines



1:500

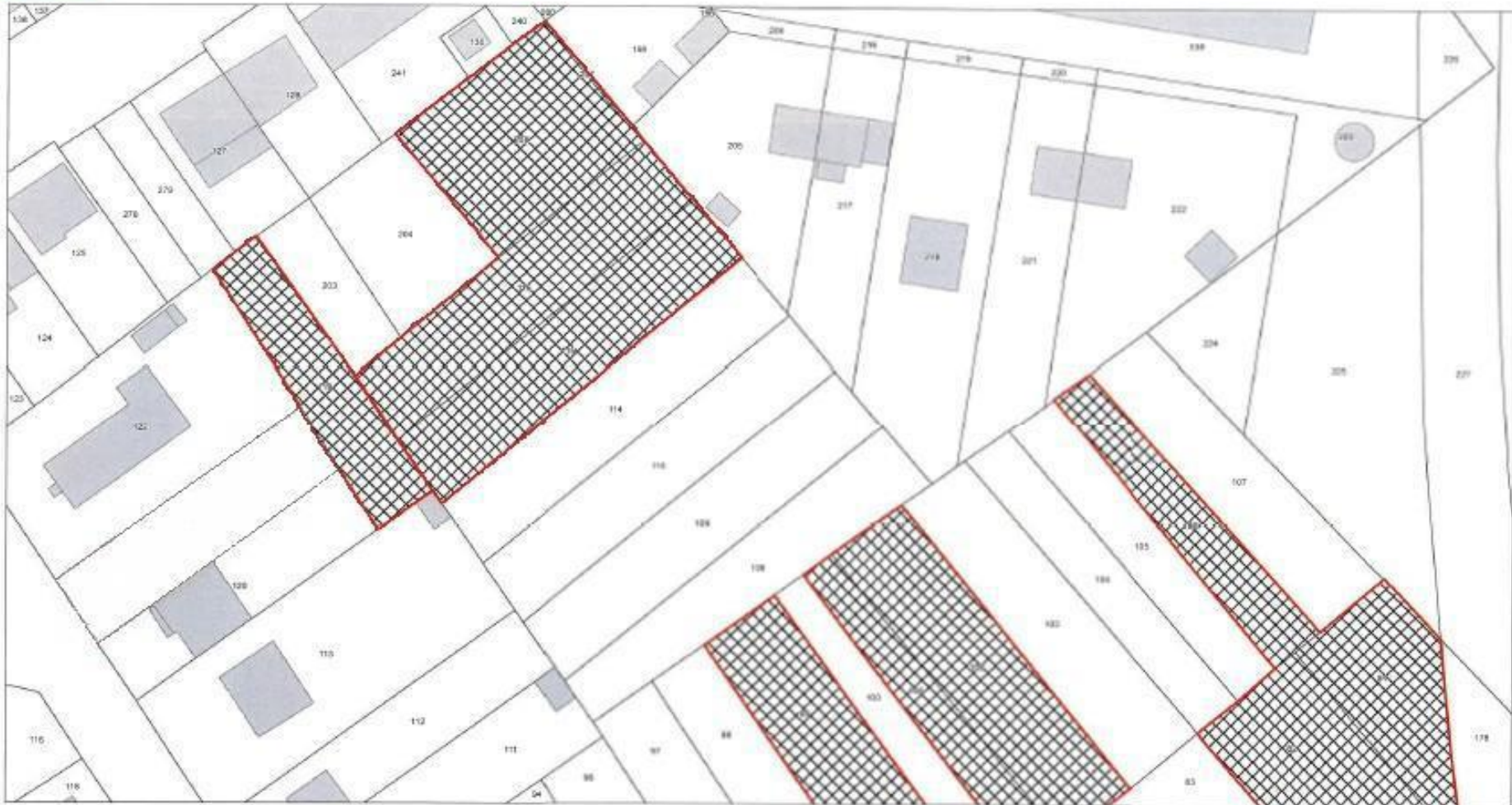
 Emplacement réservé





Emplacement réservé n°4 - Zoom 1 -
Secteur : Petite Brèche, vallée de Nogent
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de jeux et de plein air, et jardins familiaux

Superficie : 4 775 m²(modification simplifiée n°5)



1:500

 Emplacement réservé




8 / 47



Emplacement réservé n°4 - Zoom 2 - Superficie : 5 371 m²
Secteur : Petite Brèche, vallée de Nogent
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de jeux et de plein air, et jardins familiaux



1:500

 Emplacement réservé





Emplacement réservé n°5 - Zoom 1 - Superficie : 518 744 m²
Secteur : Espaces agricoles au sud de la commune
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de sports et de loisirs



1:2 000

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

10 / 47



Emplacement réservé n°5 - Zoom 2 - Superficie : 518 744 m²
Secteur : Espaces agricoles au sud de la commune
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de sports et de loisirs



1:2 000

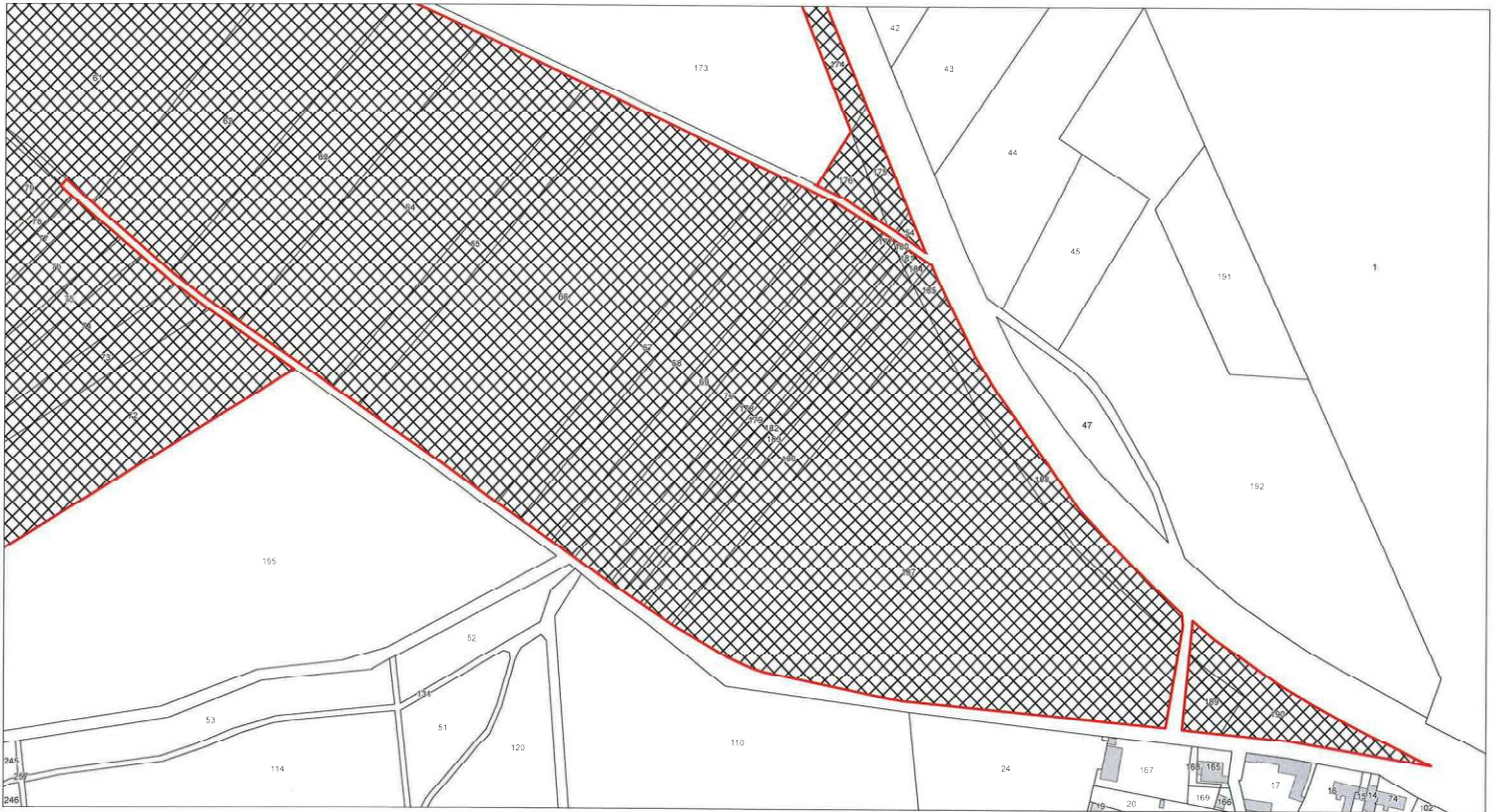
 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres


11 / 47



Emplacement réservé n°5 - Zoom 3 - Superficie : 518 744 m²
Secteur : Espaces agricoles au sud de la commune
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de sports et de loisirs



1:2 000

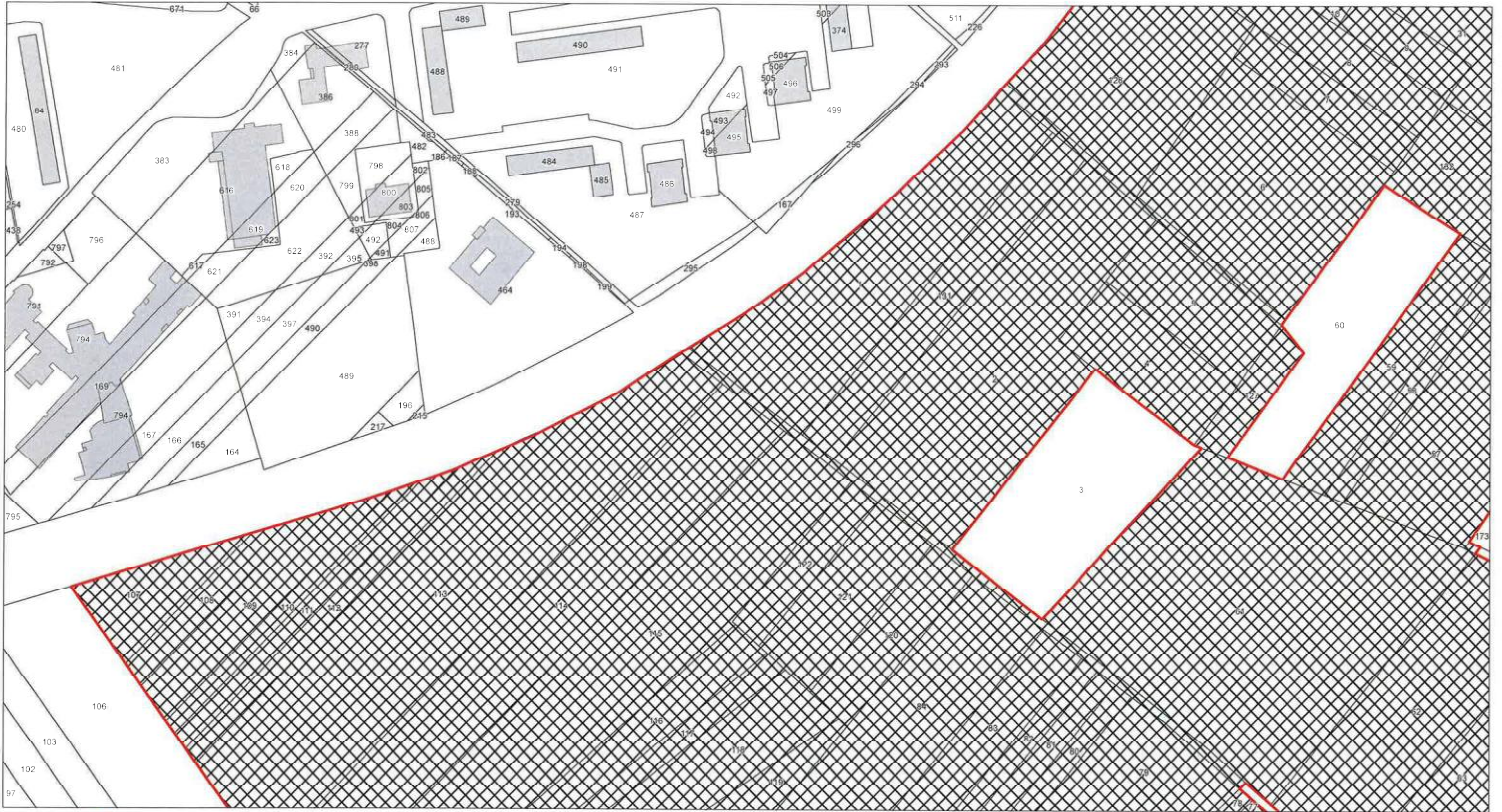
 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres


12 / 47



Emplacement réservé n°5 - Zoom 4 - Superficie : 518 744 m²
Secteur : Espaces agricoles au sud de la commune
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de sports et de loisirs



1:2 000

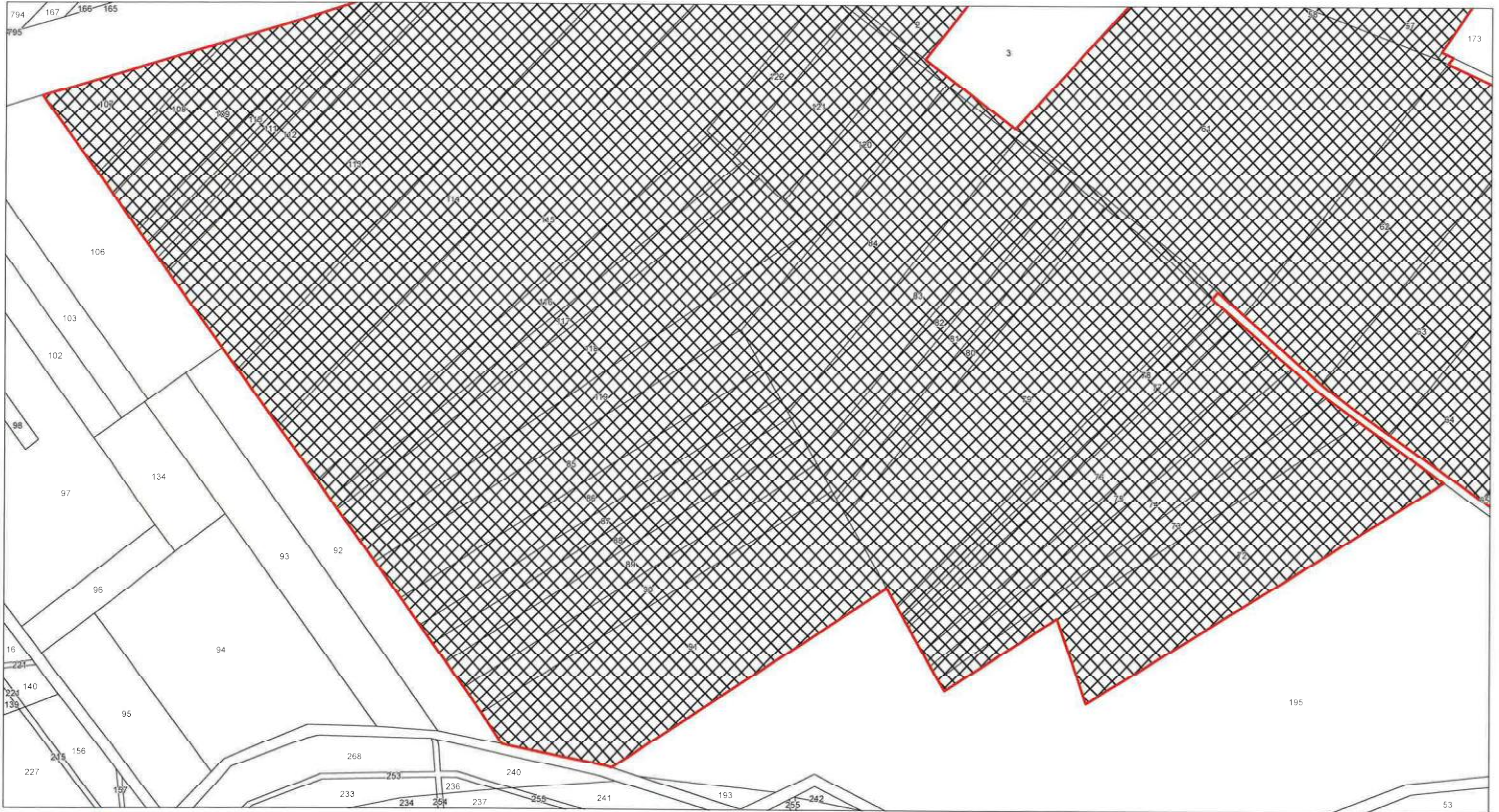
 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres


13 / 47



Emplacement réservé n°5 - Zoom 5 - Superficie : 518 744 m²
Secteur : Espaces agricoles au sud de la commune
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Création d'espaces de sports et de loisirs



1:2 000

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

14 / 47

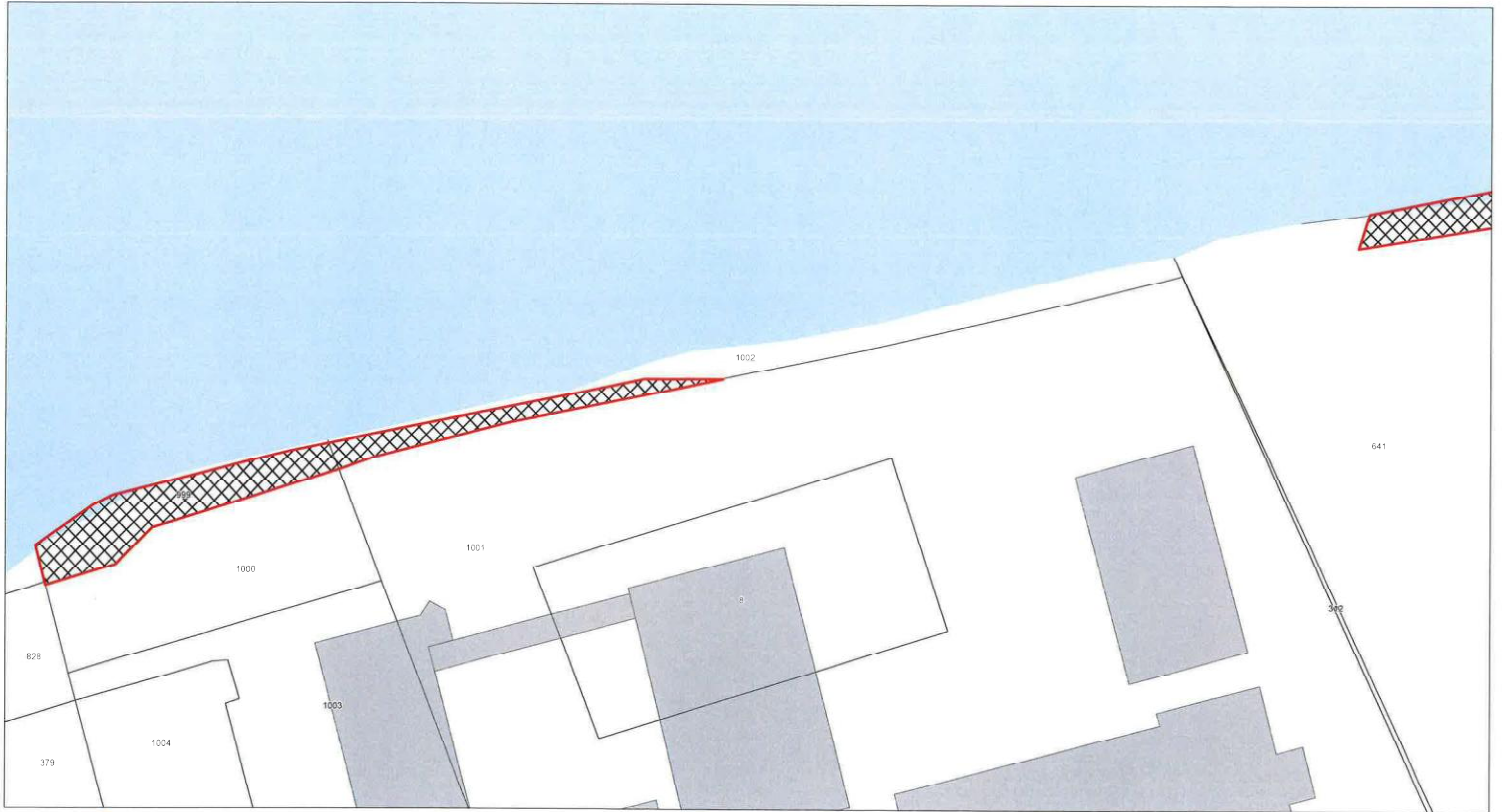


Emplacement réservé n°6 - Zoom 1 - Superficie : 1 598 m²

Secteur : Rive Gauche de l'Oise : du collège Michelet à la rue de la source

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Principe d'une liaison continue le long de l'Oise rive gauche, permettant des boucles de promenade et un classement en GR



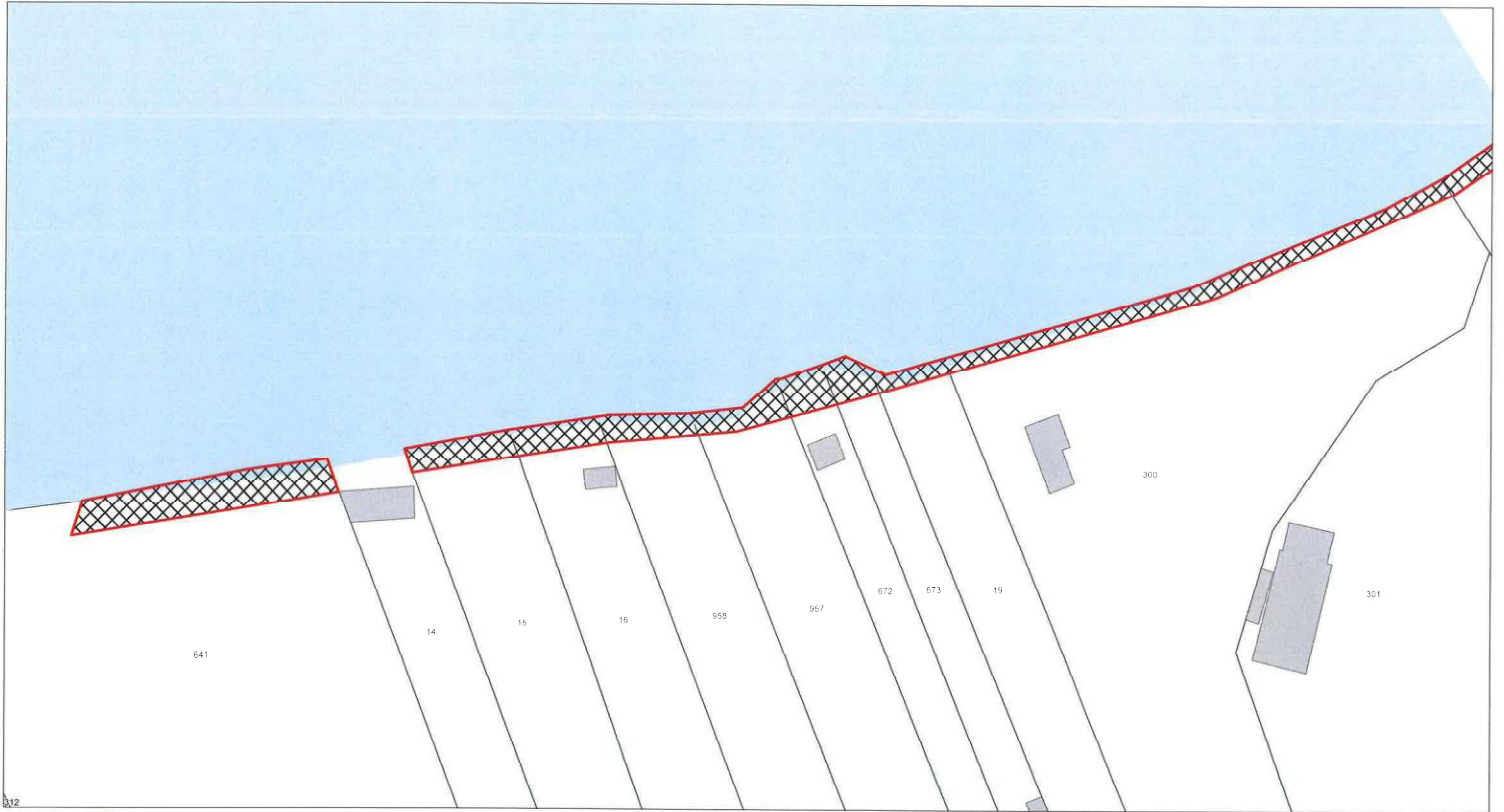


Emplacement réservé n°6 - Zoom 2 - Superficie : 1 598 m²


Secteur : Rive Gauche de l'Oise : du collège Michelet à la rue de la source

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Principe d'une liaison continue le long de l'Oise rive gauche, permettant des boucles de promenade et un classement en GR



1:500

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

16 / 47

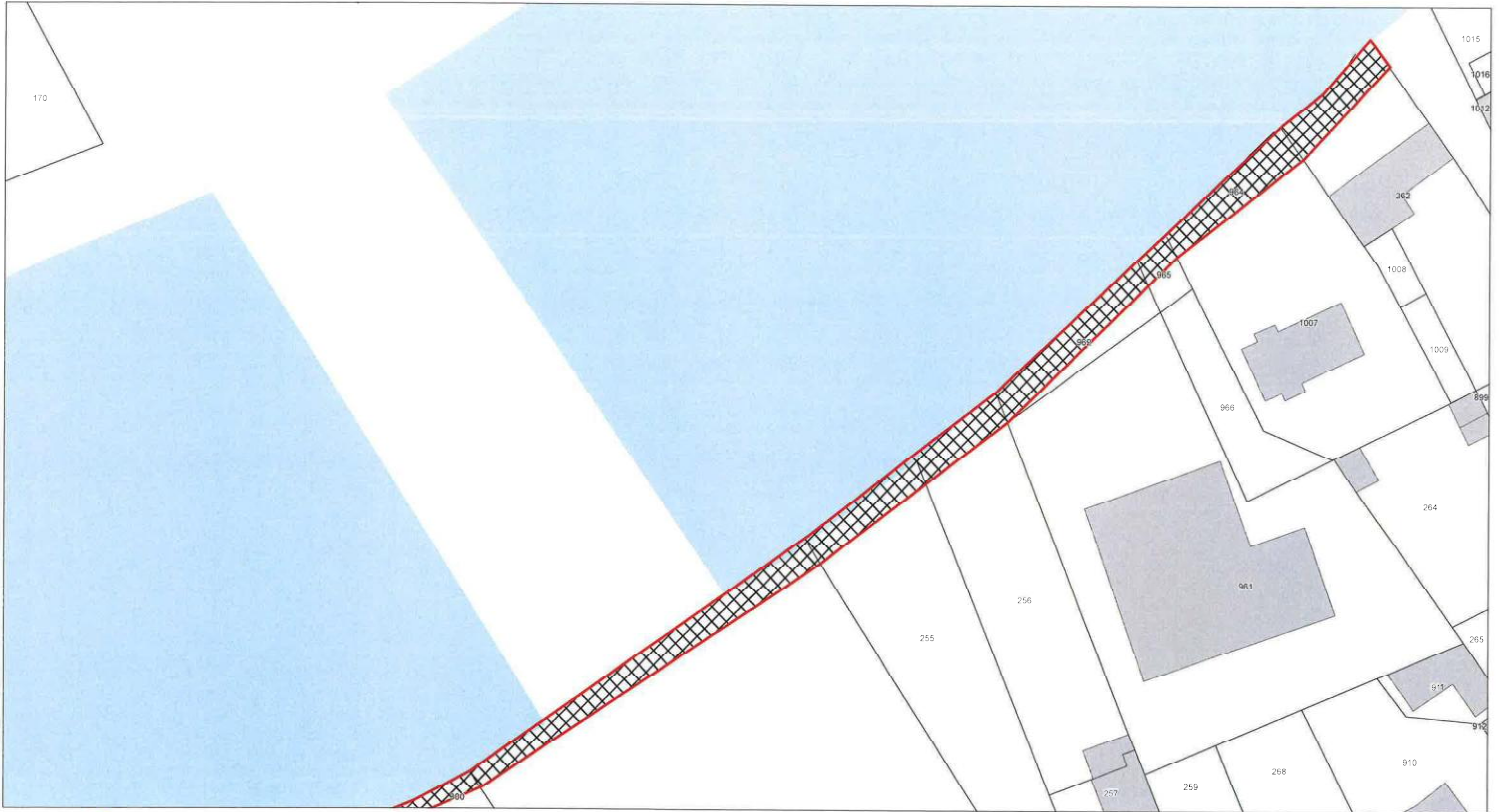


Emplacement réservé n°6 - Zoom 3 - Superficie : 1 598 m²


Secteur : Rive Gauche de l'Oise : du collège Michelet à la rue de la source

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Principe d'une liaison continue le long de l'Oise rive gauche, permettant des boucles de promenade et un classement en GR



1:500

 Emplacement réservé

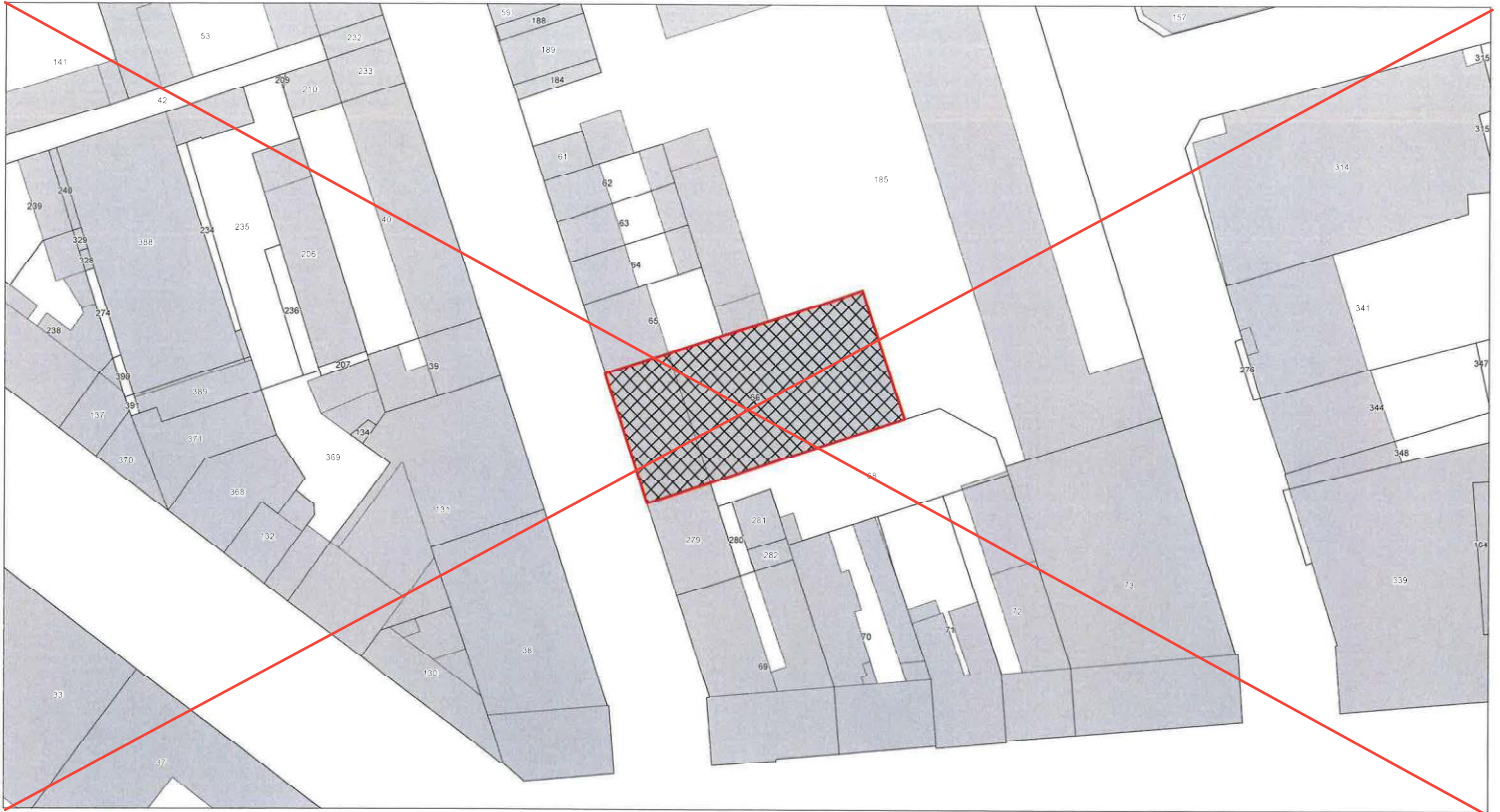
0 25 50
Mètres

17 / 47




~~Emplacement réservé n°7 - Superficie : 689 m²~~
~~Secteur : Ecole Edouard Vaillant - Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny~~
~~Bénéficiaire : Ville de CREIL~~
~~Désignation : Extension d'un équipement public~~

Supprimé par la modification simplifiée n°5 du PLU



1:500

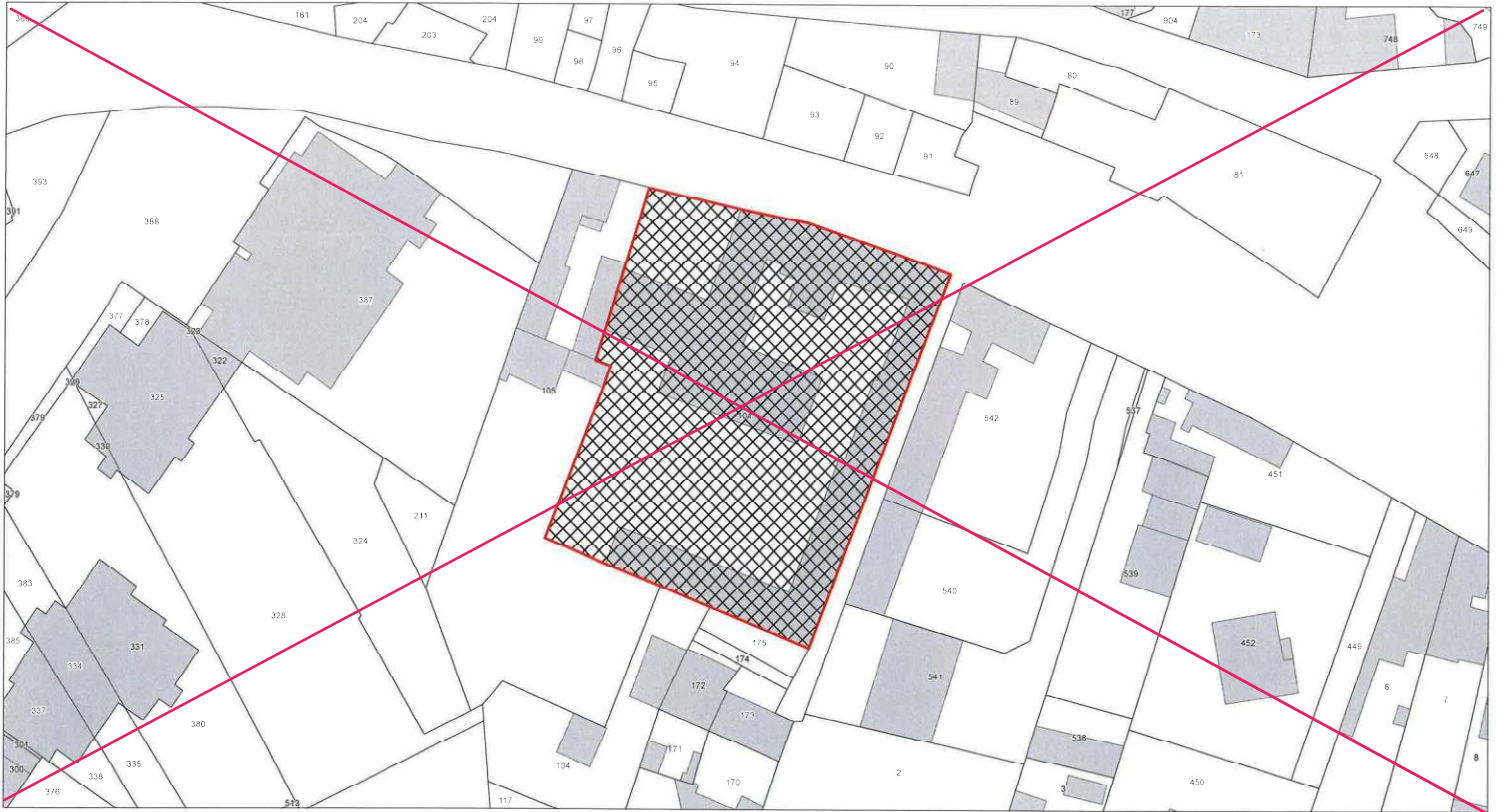
 Emplacement réservé






~~Emplacement réservé n°8 — Superficie : 2 153 m²~~
~~Secteur : Ilot Rue Robert Schuman~~
~~Bénéficiaire : Ville de CREIL~~
~~Désignation : Création d'une école~~

Supprimé par la modification simplifiée n°2



1:500

 Emplacement réservé




10 / 47



Emplacement réservé n°9 - Zoom 1 - Superficie : 1 343 m²
Secteur : Rue Stephenson
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Elargissement de la rue Stephenson



1:500

 Emplacement réservé






Emplacement réservé n°9 - Zoom 2 - Superficie : 1 343 m²
Secteur : Rue Stéphenson
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Elargissement de la rue Stephenson



1:500

 Emplacement réservé





~~Emplacement réservé n°10 - Superficie : 58 924 m²
Secteur : Plaine agricole au sud de la commune
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise - ACSO
Désignation : Réalisation de l'Aire de Grand Passage des gens du voyage~~

Supprimé par la modification simplifiée n°2



1:2 000

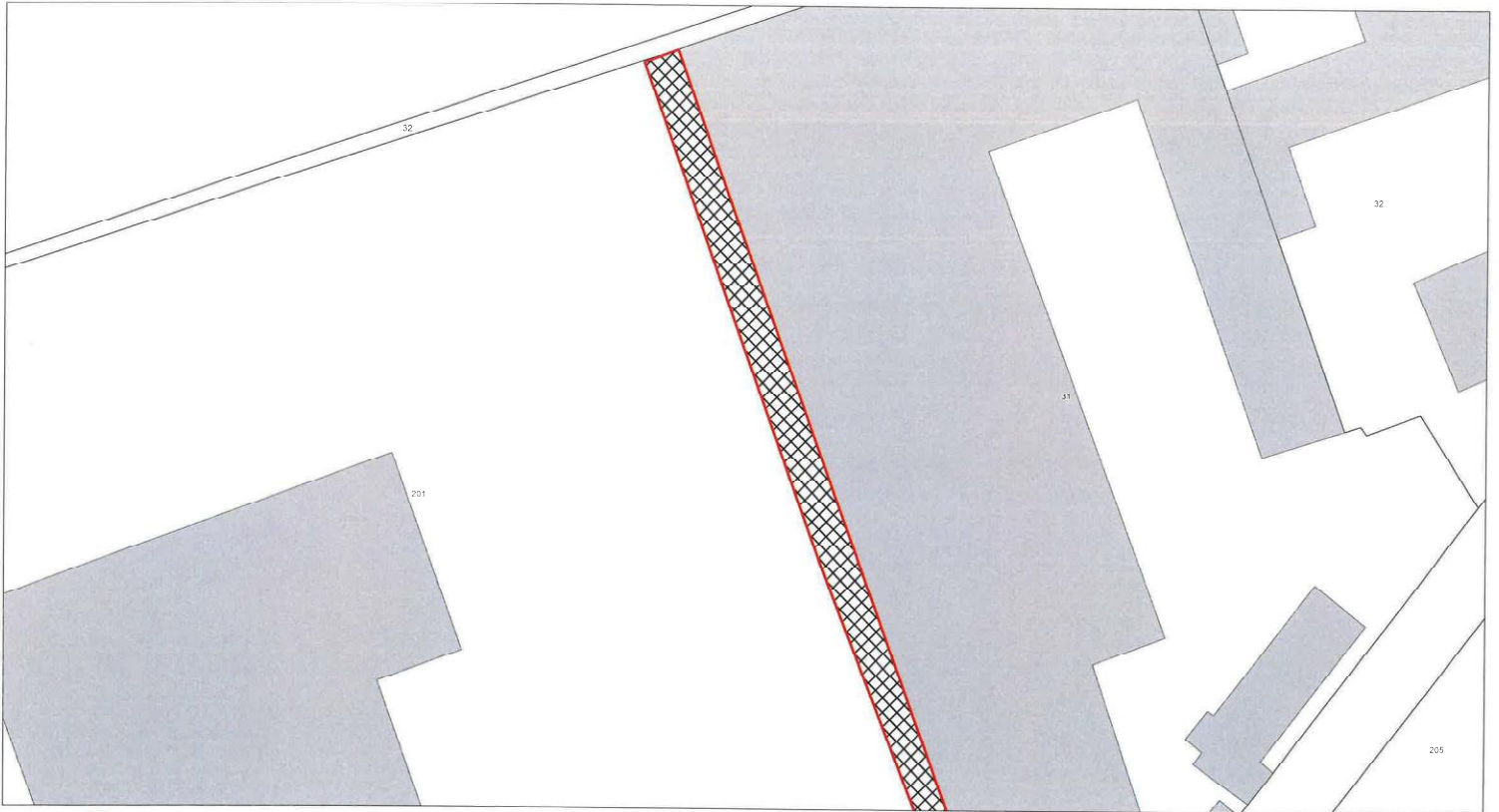
 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

22 / 47



Emplacement réservé n°11 - Zoom 1 - Superficie : 720 m²
Secteur : Secteur ACOR
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglo



1:500

 Emplacement réservé


0 25 50
Mètres



Emplacement réservé n°11 - Zoom 2 - Superficie : 720 m²
Secteur : Secteur ACOR
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Création d'une voie dans le cadre du projet Gare cœur d'agglomération



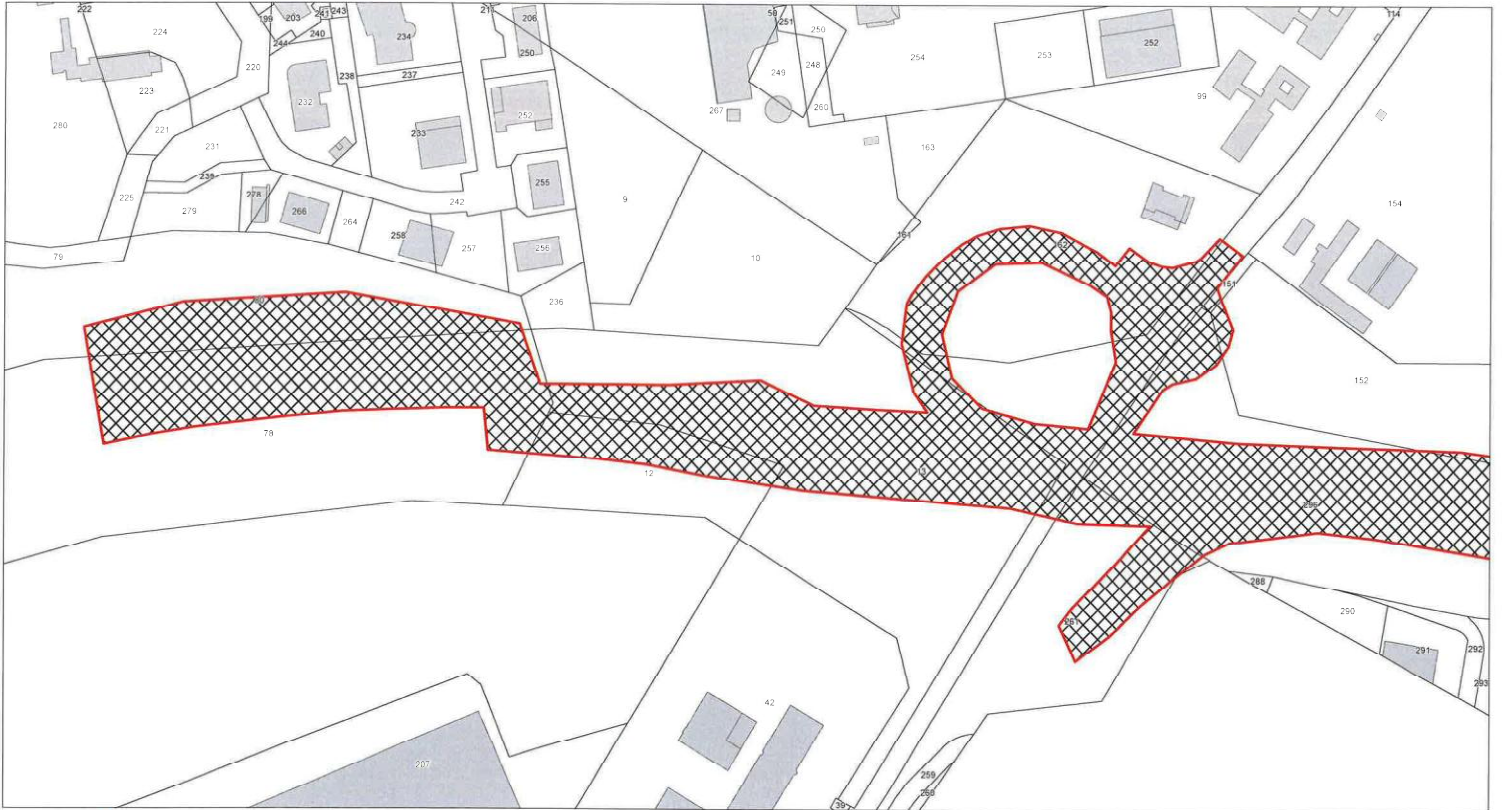
1:500

 Emplacement réservé






Emplacement réservé n°12 - Zoom 1 - Superficie : 125 417 m²
Secteur : Secteur Pierre Blanche
Bénéficiaire : Conseil Départemental
Désignation : Réaménagement du rond – point de la Pierre Blanche



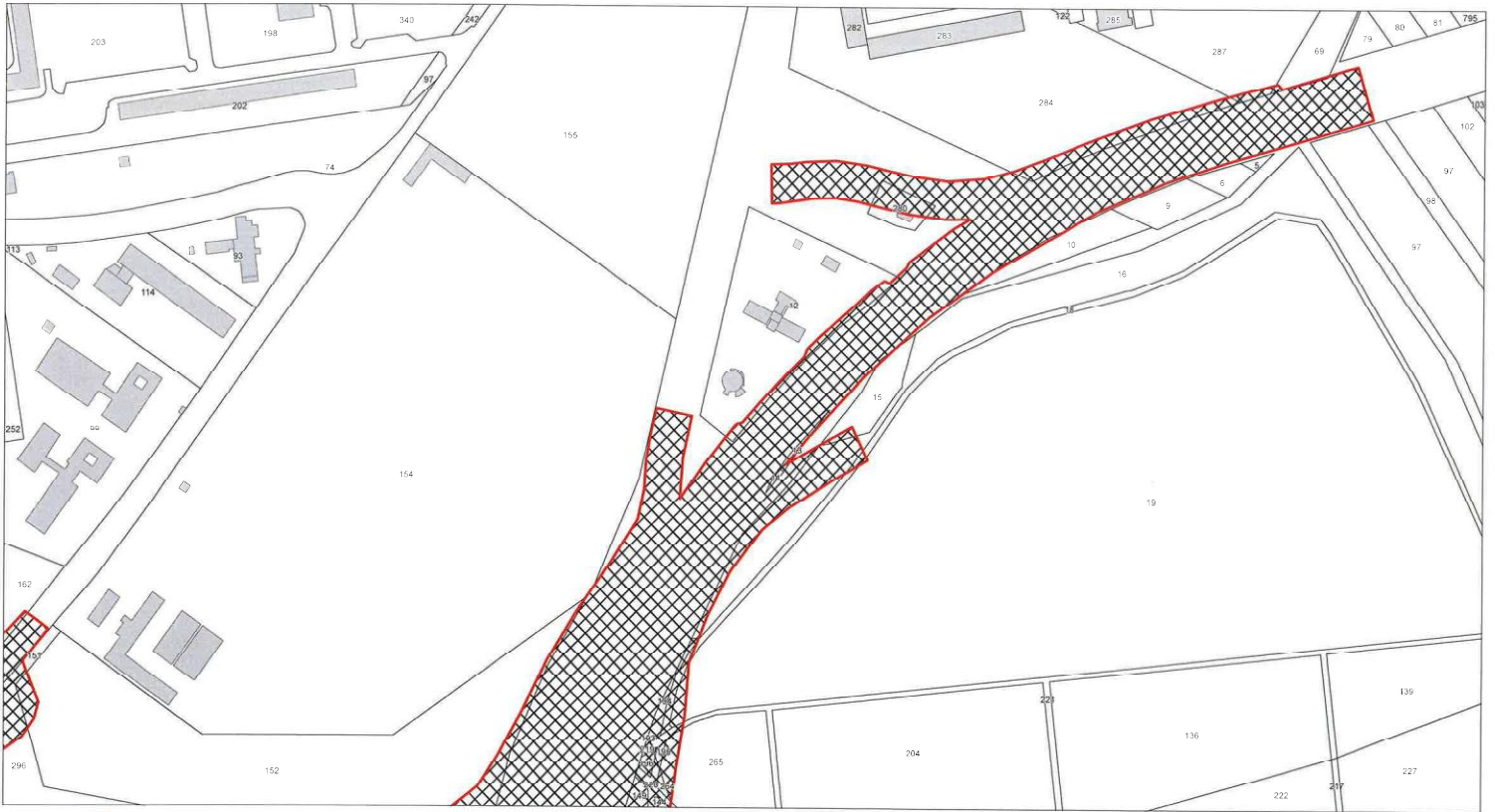
1:2 000

 Emplacement réservé


0 25 50
Mètres



Emplacement réservé n°12 - Zoom 2 - Superficie : 125 417 m²
Secteur : Secteur Pierre Blanche
Bénéficiaire : Conseil Départemental
Désignation : Réaménagement du rond – point de la Pierre Blanche



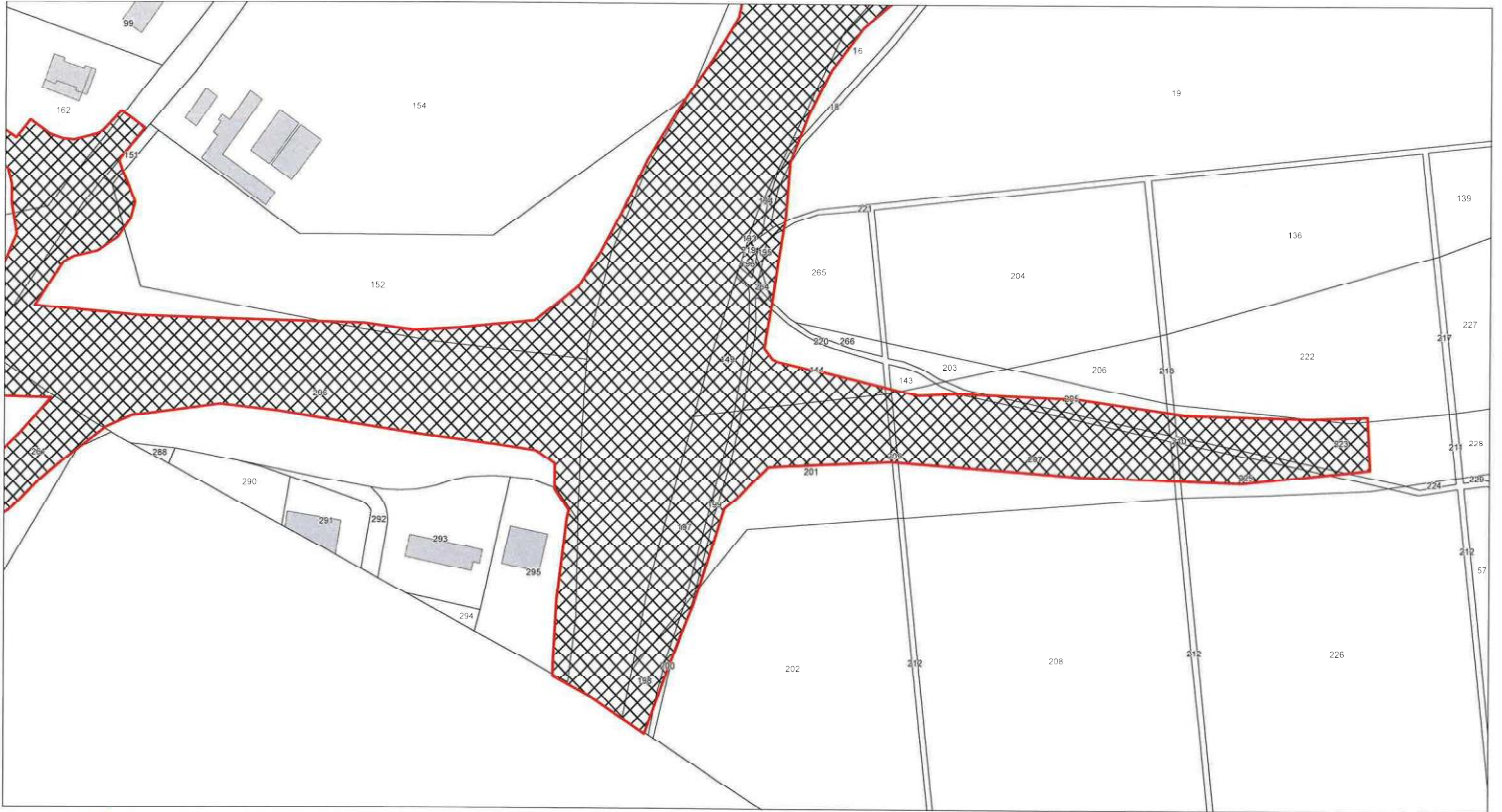
1:2 000

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres



Emplacement réservé n°12 - Zoom 3 - Superficie : 125 417 m²
Secteur : Secteur Pierre Blanche
Bénéficiaire : Conseil Départemental
Désignation : Réaménagement du rond – point de la Pierre Blanche



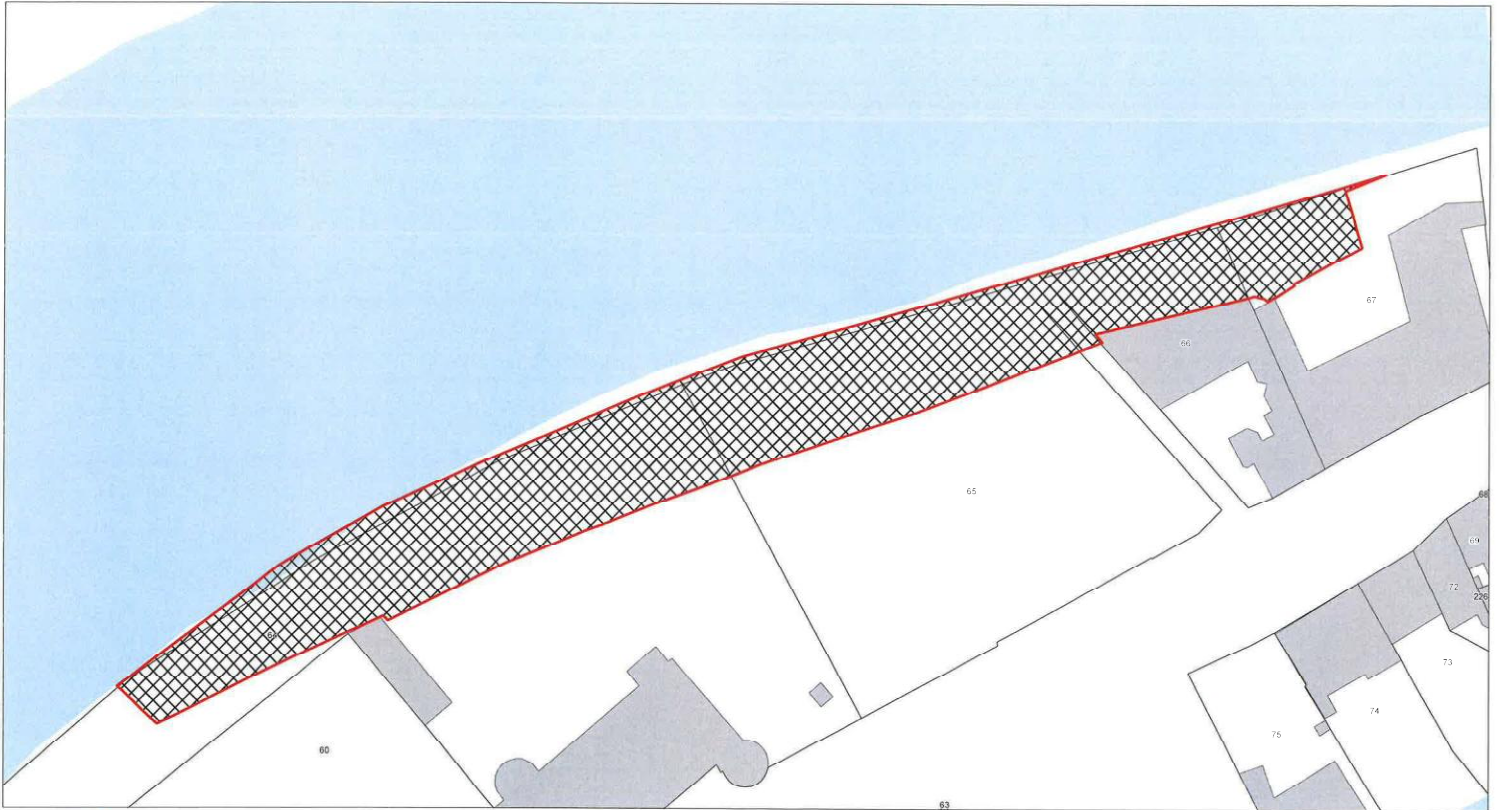


Emplacement réservé n°13 - Zoom 1 - Superficie : 4 444 m²


Secteur : Rives de l'Oise

Bénéficiaire : Voies Navigables de France

Désignation : Mise en œuvre du projet MAGEO, dont création d'un cheminement piéton



1:500

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

28 / 47

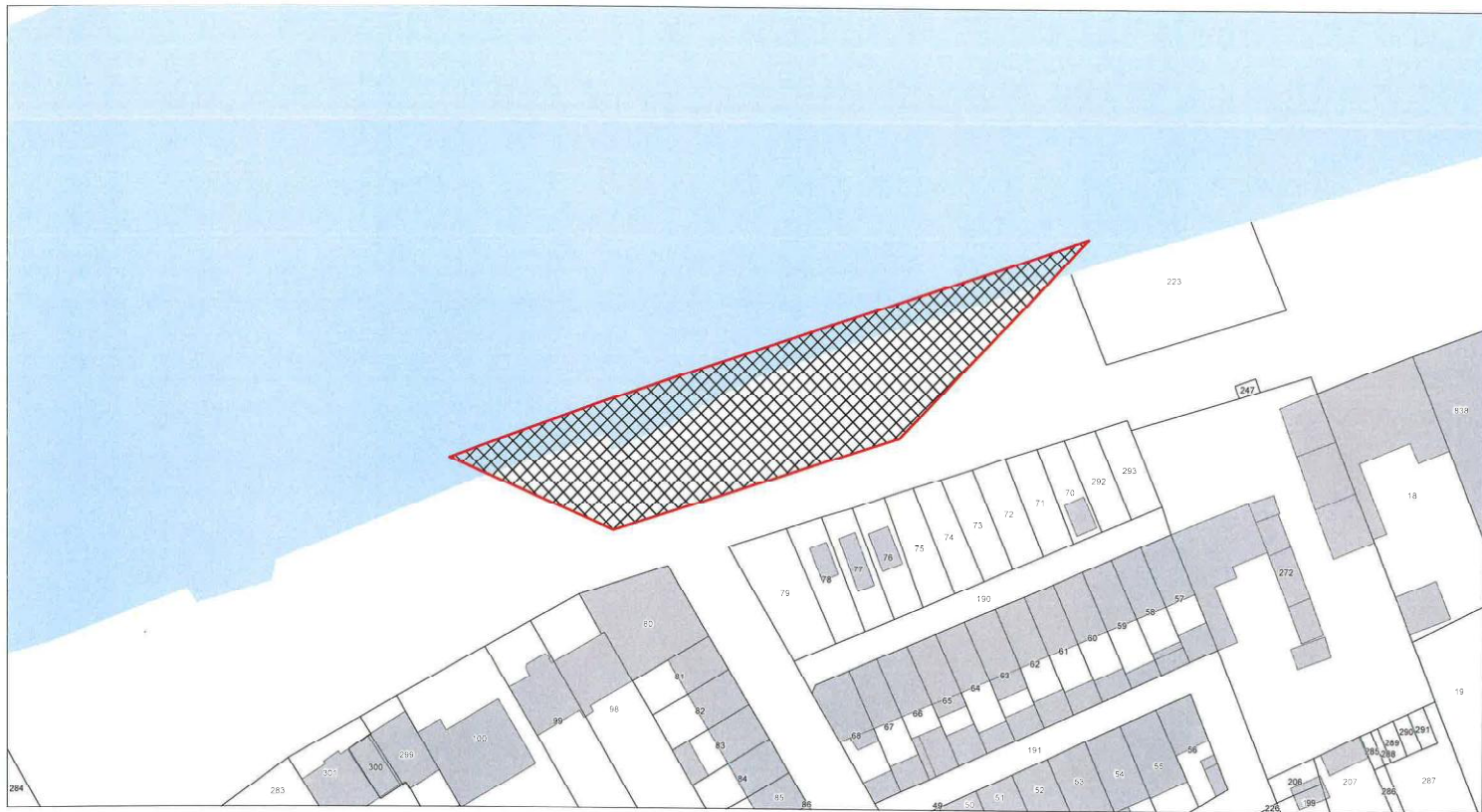


Emplacement réservé n°13 - Zoom 2 - Superficie : 4 444 m²


Secteur : Rives de l'Oise

Bénéficiaire : Voies Navigables de France

Désignation : Mise en œuvre du projet MAGEO, dont création d'un cheminement piéton



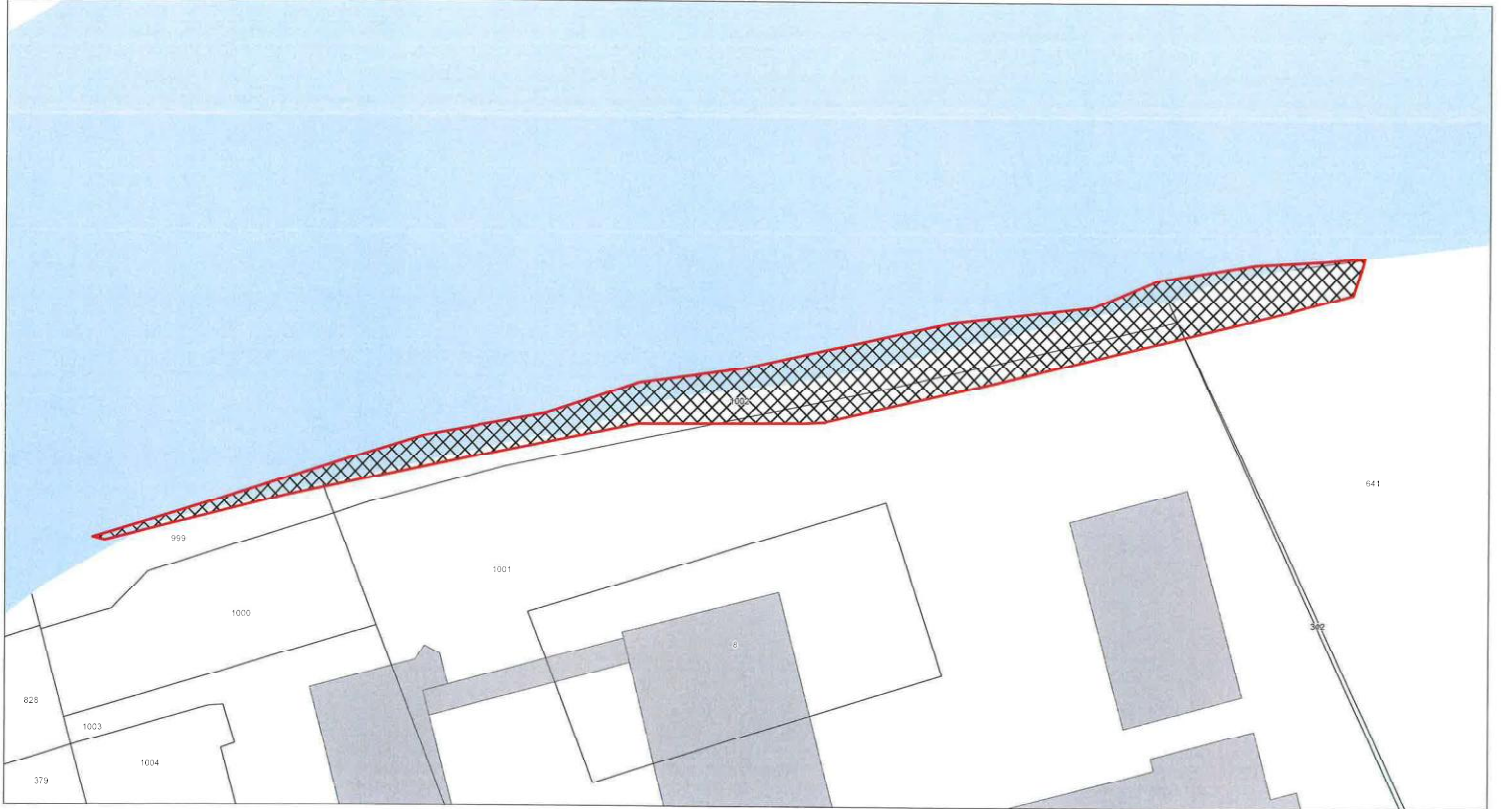
1:500

 Emplacement réservé






Emplacement réservé n°13 - Zoom 3 - Superficie : 4 444 m²
Secteur : Rives de l'Oise
Bénéficiaire : Voies Navigables de France
Désignation : Mise en œuvre du projet MAGEO, dont création d'un cheminement piéton



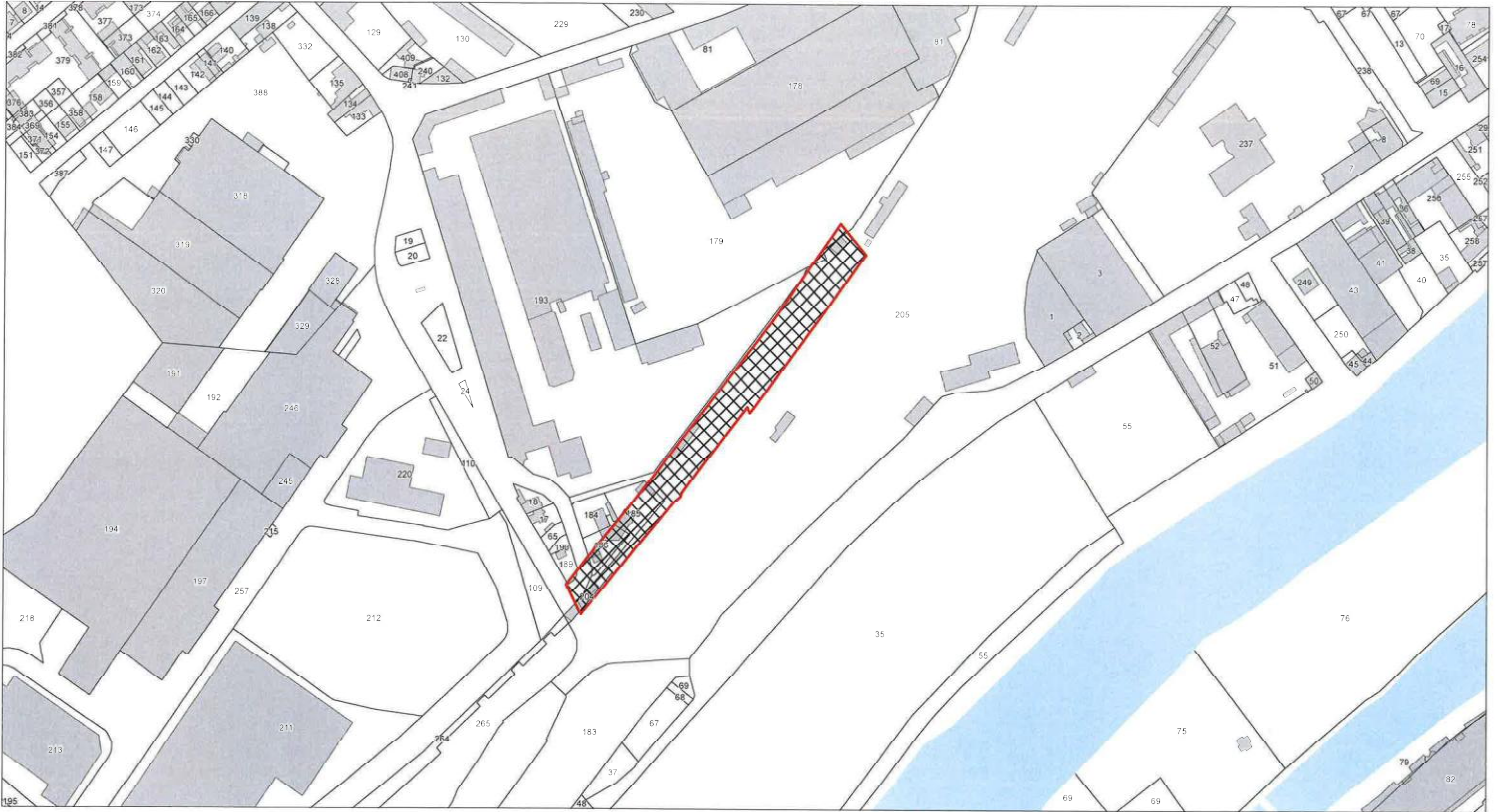
1:500

 Emplacement réservé






Emplacement réservé n°14 - Superficie : 4 697 m²
Secteur : Dayde
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Création d'une voie nouvelle dans le cadre du projet "Gare cœur d'agglo"



1:2 000

 Emplacement réservé

0 25 50
Mètres

31 / 47



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°1 - Superficie : 121 m²

Secteur : Ilot Miss Edith Cawell

Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Réalisation de logements privés pour favoriser la mixité sociale sur le secteur de projet



1:500



Emplacement réservé



Secteur de projet





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°3 - Superficie : ~~688 m²~~ 563 m²

Secteur : Ilot Jean Jaurès-Despinas

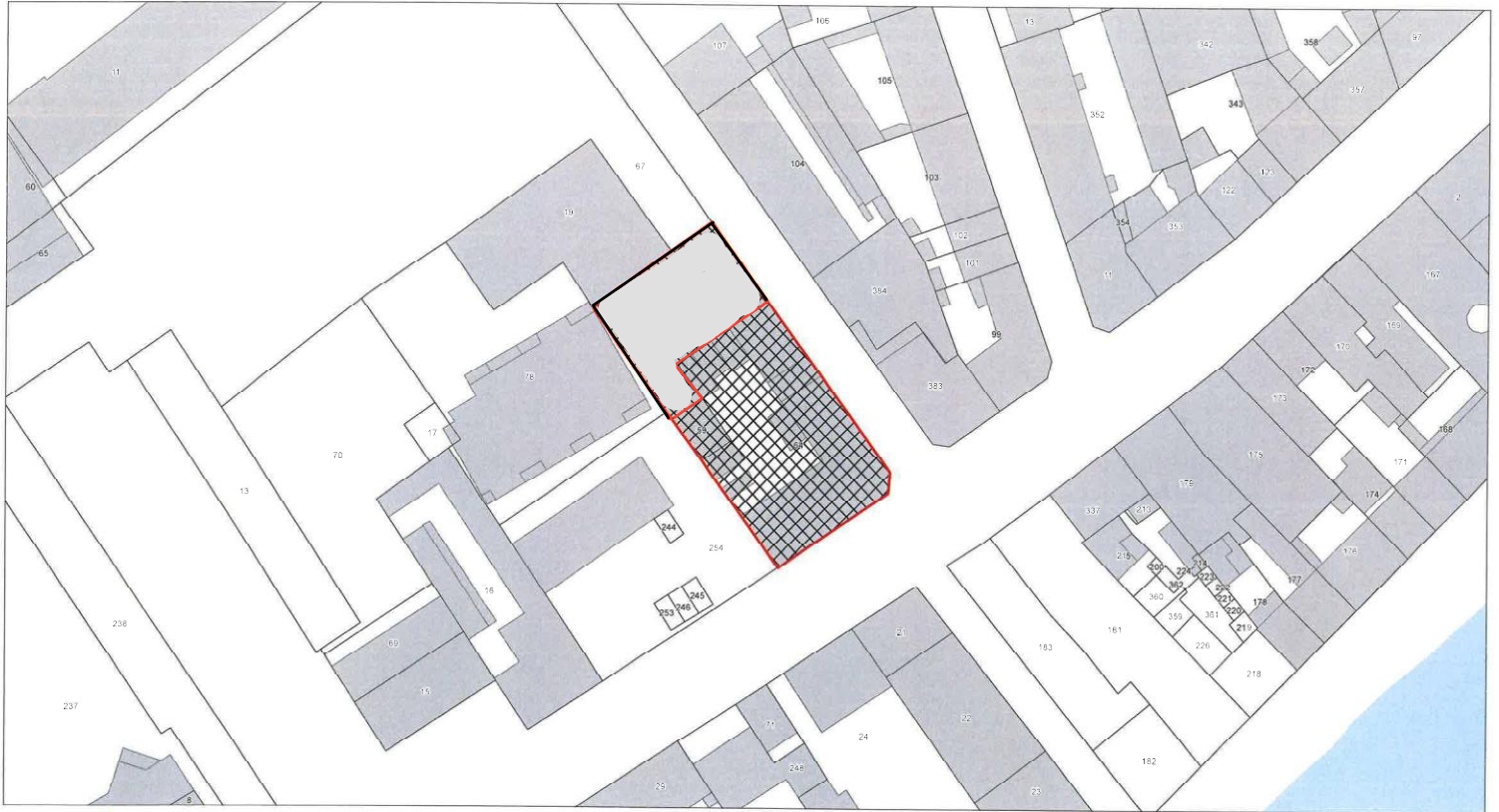
Bénéficiaire : Ville de CREIL

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 80 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 80 % minimum

Modification simplifiée n°4



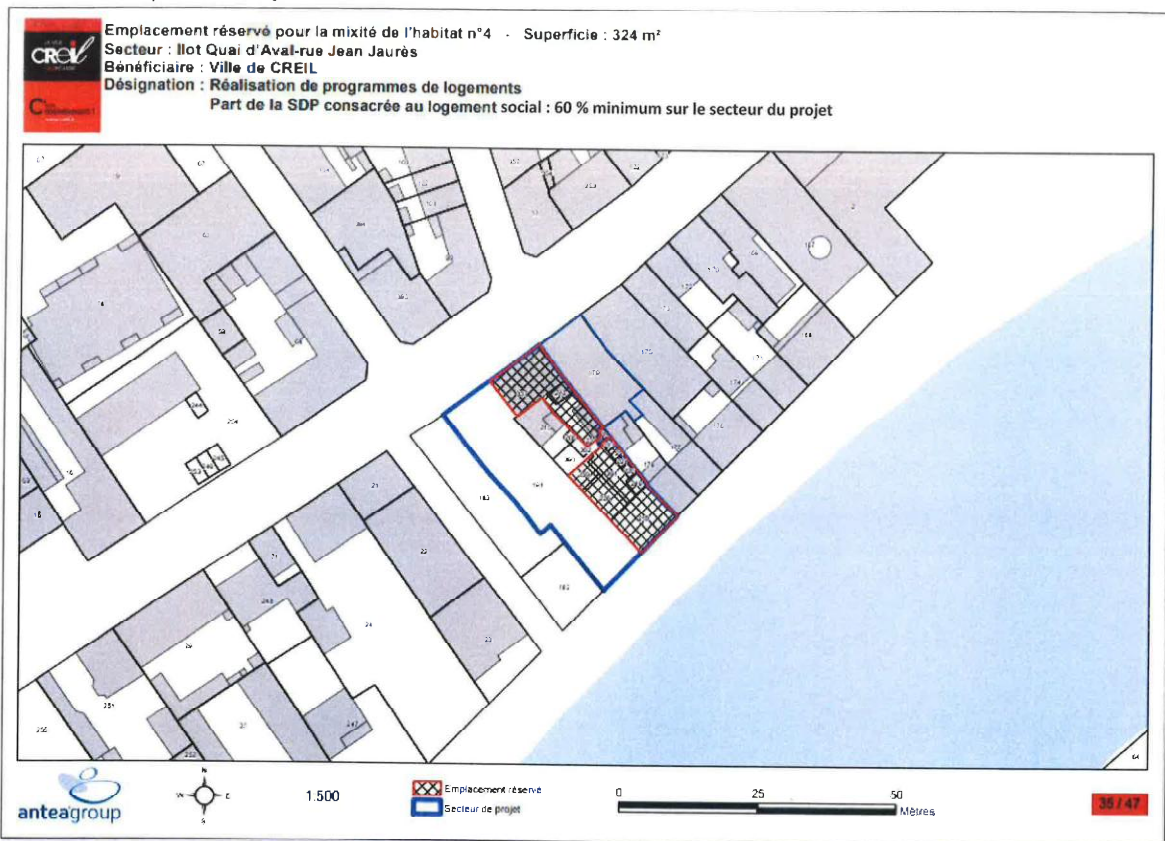
1:500

 Emplacement réservé



34 / 47

PLU de Creil - Modification simplifiée n°1 - 12 avril 2021





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 1 - Superficie : 21 273 m²

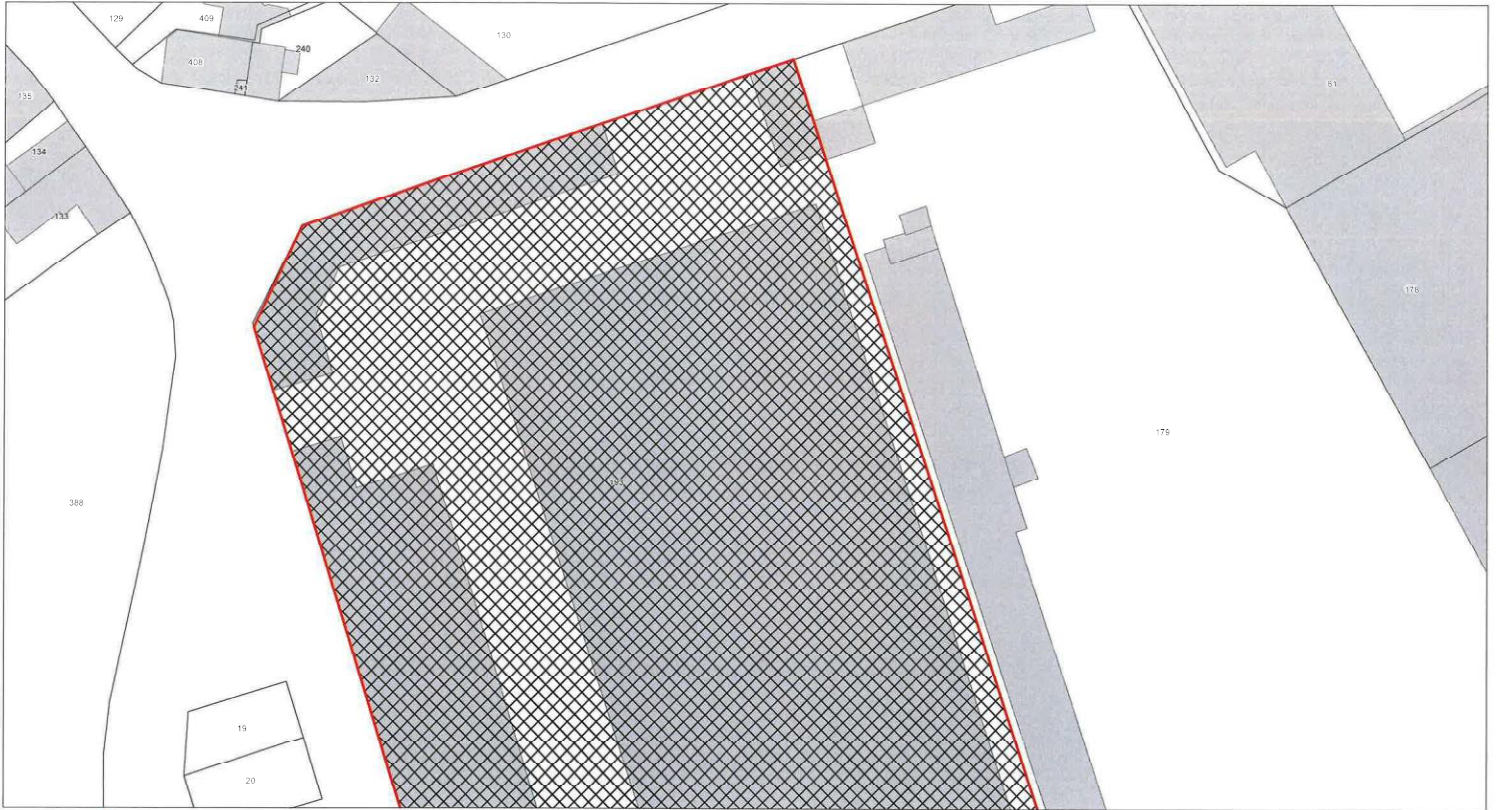
Secteur : Ancien lycée Gournay (îlot OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO


Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



1:500

 Emplacement réservé





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 2 - Superficie : 21 273 m²

Secteur : Ancien lycée Gournay (îlot OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



1:500

 Emplacement réservé




37 / 47



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 3 - Superficie : 21 273 m²
Secteur : Ancien lycée Gournay (ilôt OA3 de la ZAC de Gournay)
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum
Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



1:500

 Emplacement réservé





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°5 - Zoom 4 - Superficie : 21 273 m²

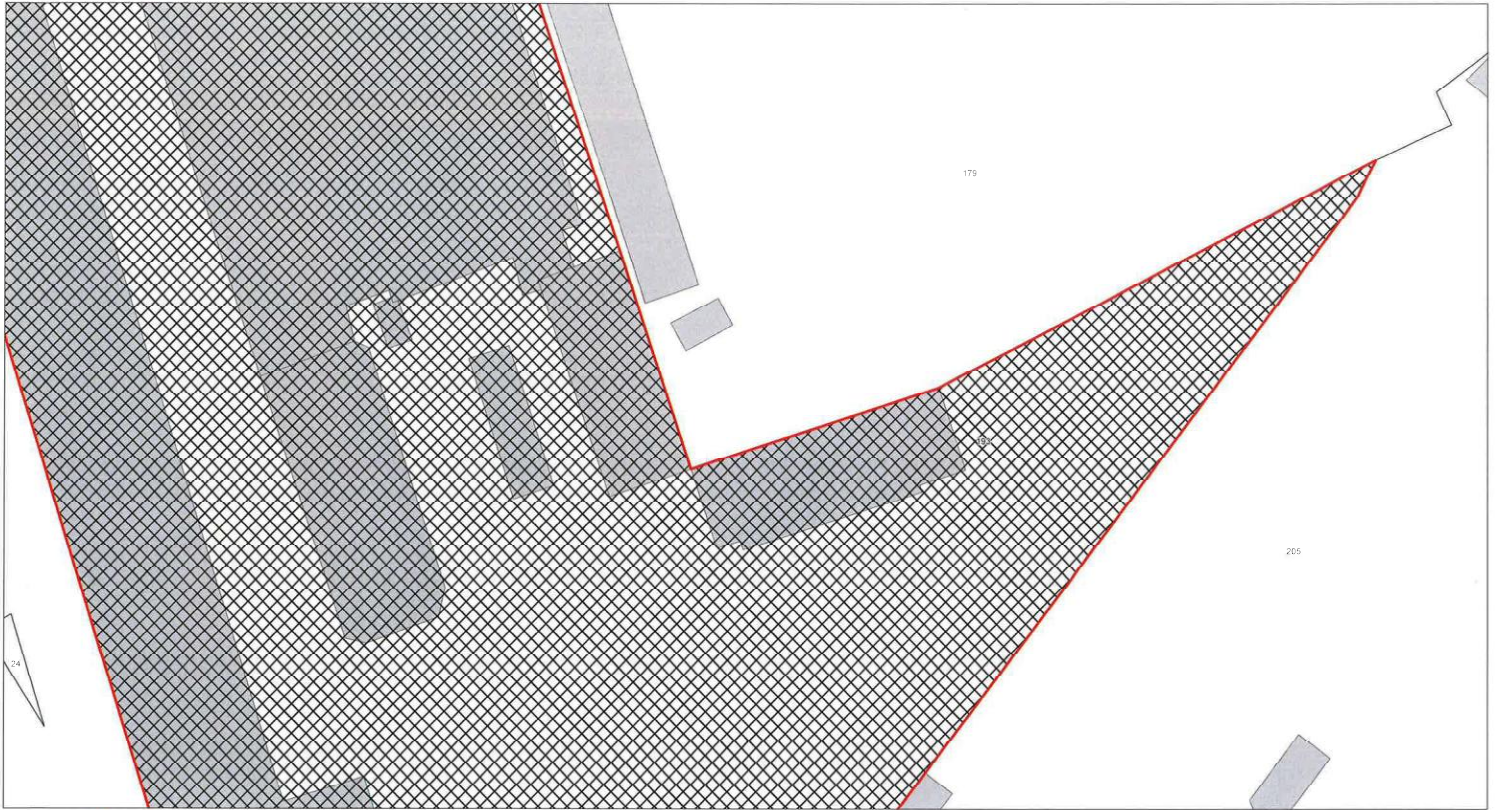
Secteur : Ancien lycée Gournay (îlot OA3 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

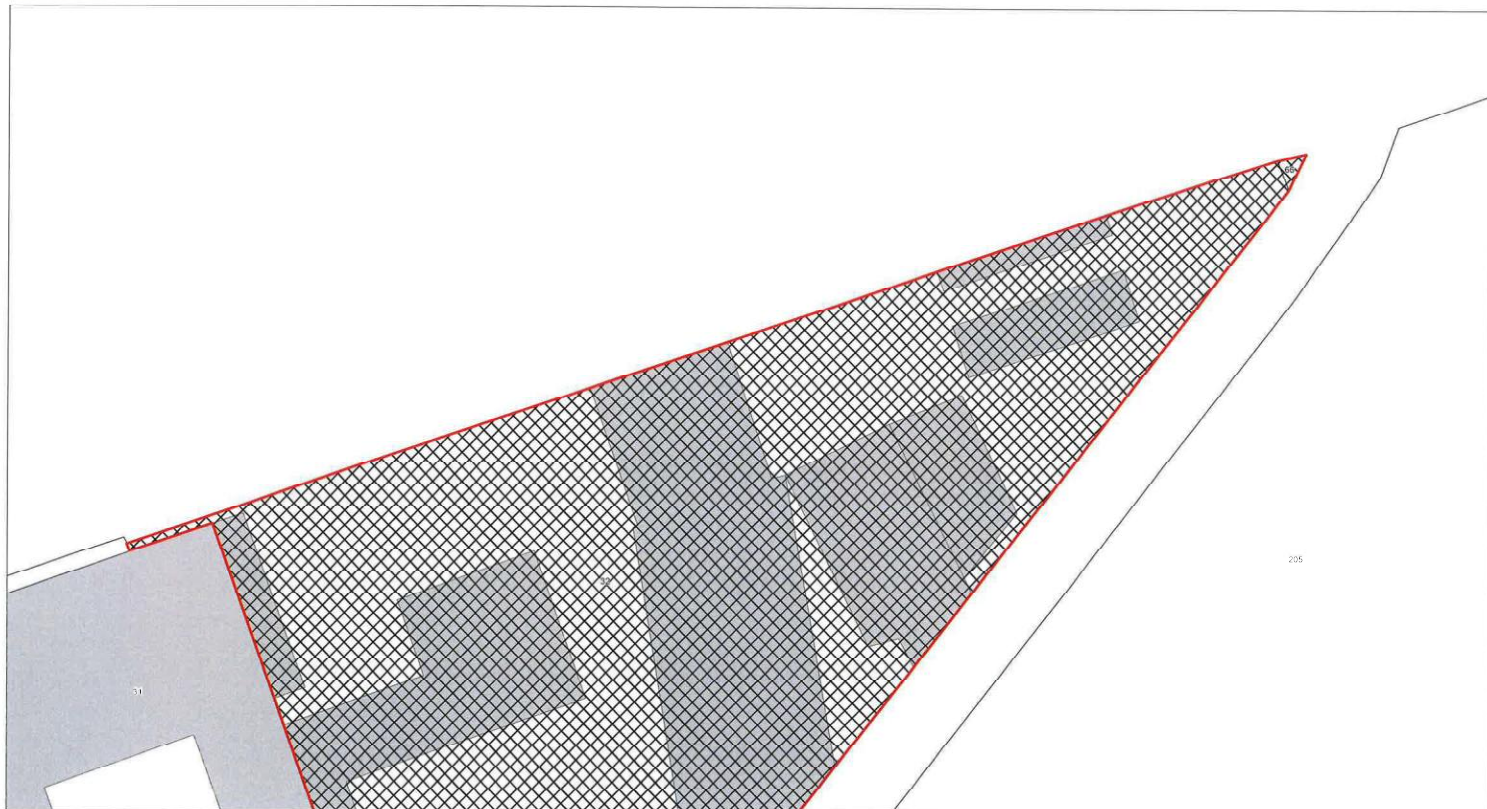
Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum






Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 - Zoom 1 - Superficie : 8 222 m²
Secteur : Secteur Rivierre (ilôt OA5 de la ZAC de Gournay)
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum
Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum



1:500

 Emplacement réservé





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°6 - Zoom 2 - Superficie : 8 222 m²

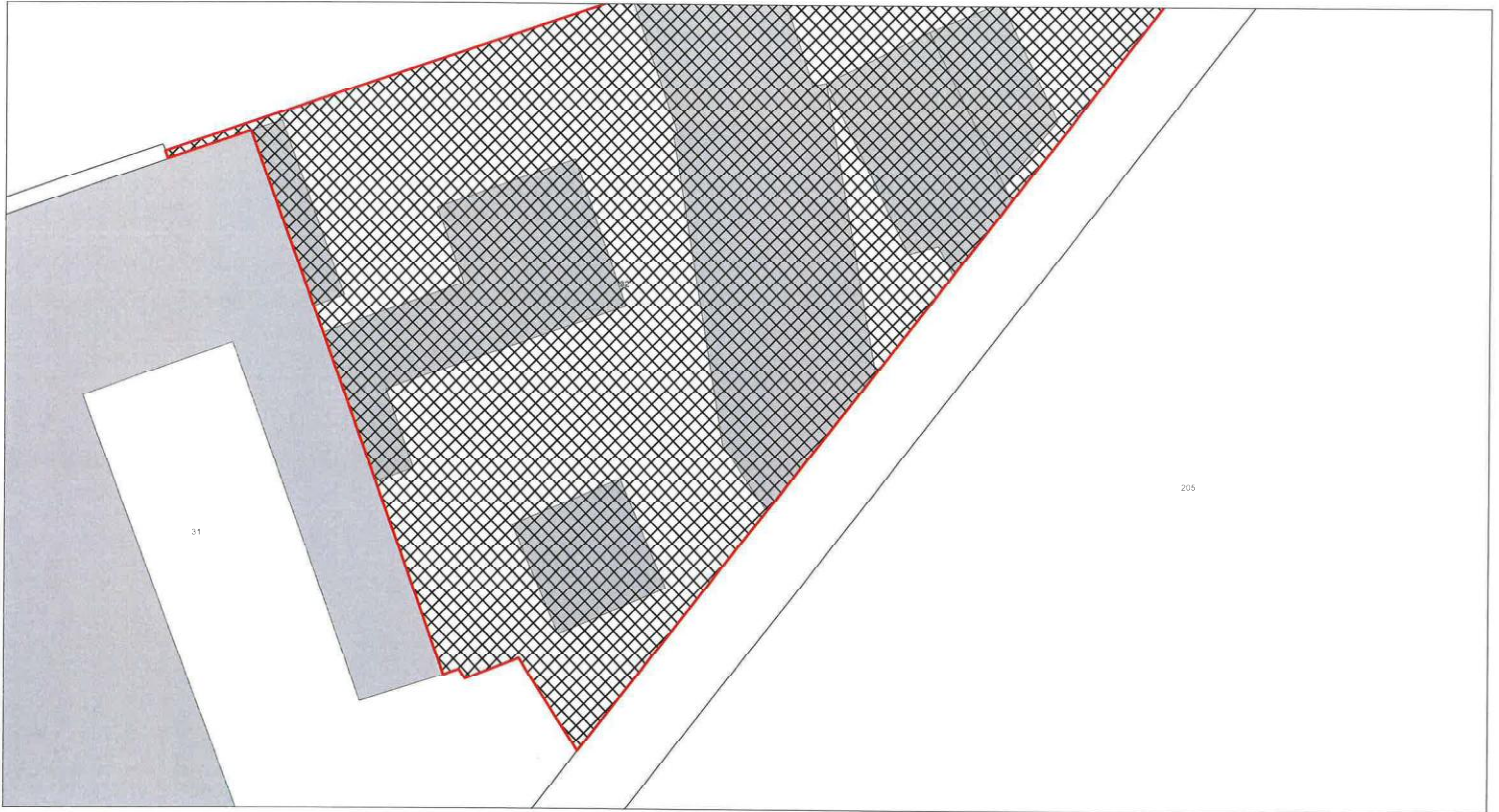
Secteur : Secteur Rivierre (îlot OA5 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 55 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % maximum





Emplacement réservé pour l'habitat n°7 - Superficie : 635 m²

Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (ilôt OA6 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

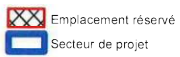
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet



1:500





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°8 - Superficie : 758 m²

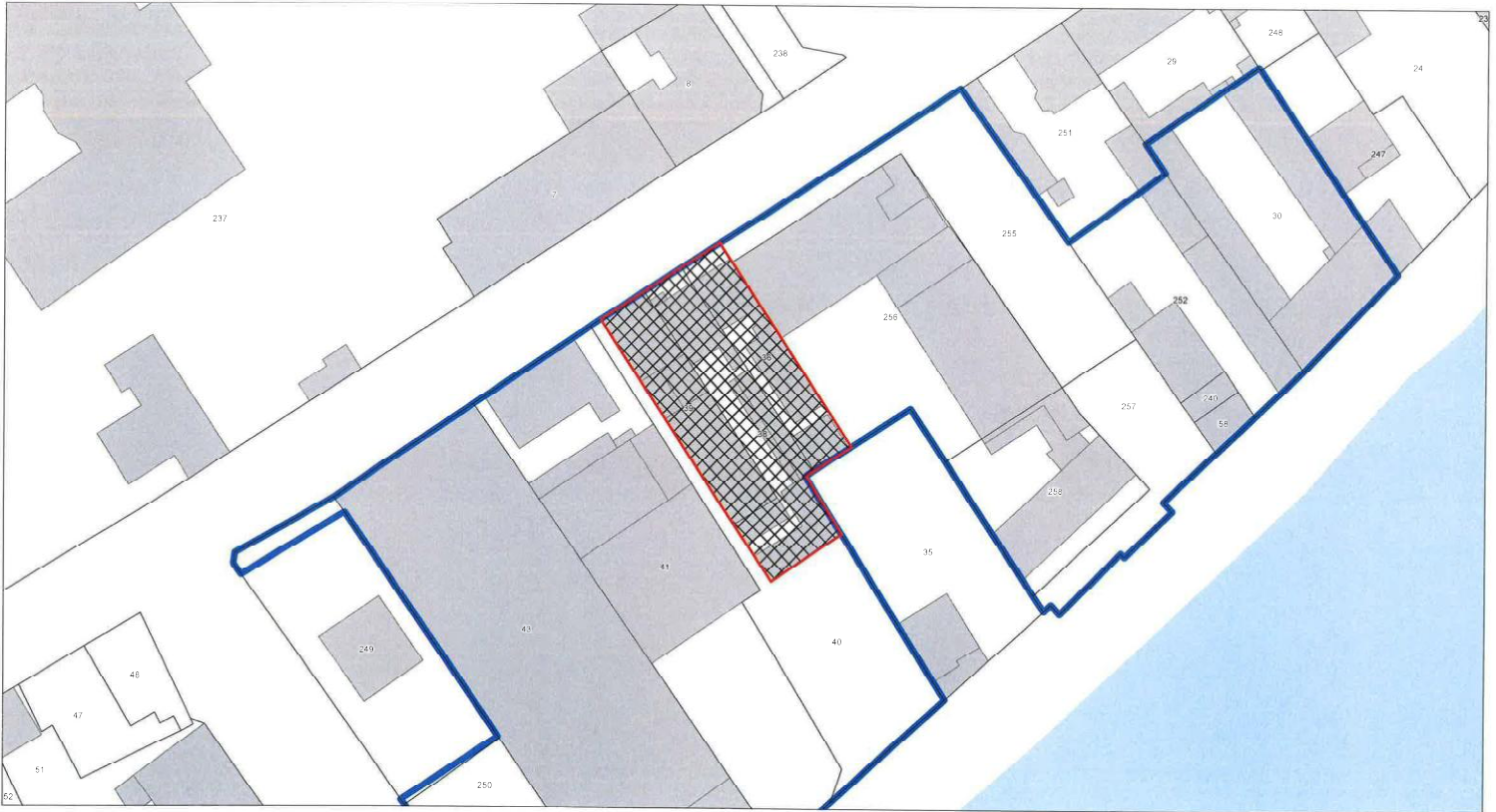
Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (îlot OA6 de la ZAC de Gournay)

Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

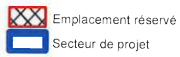
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines

Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum

Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet

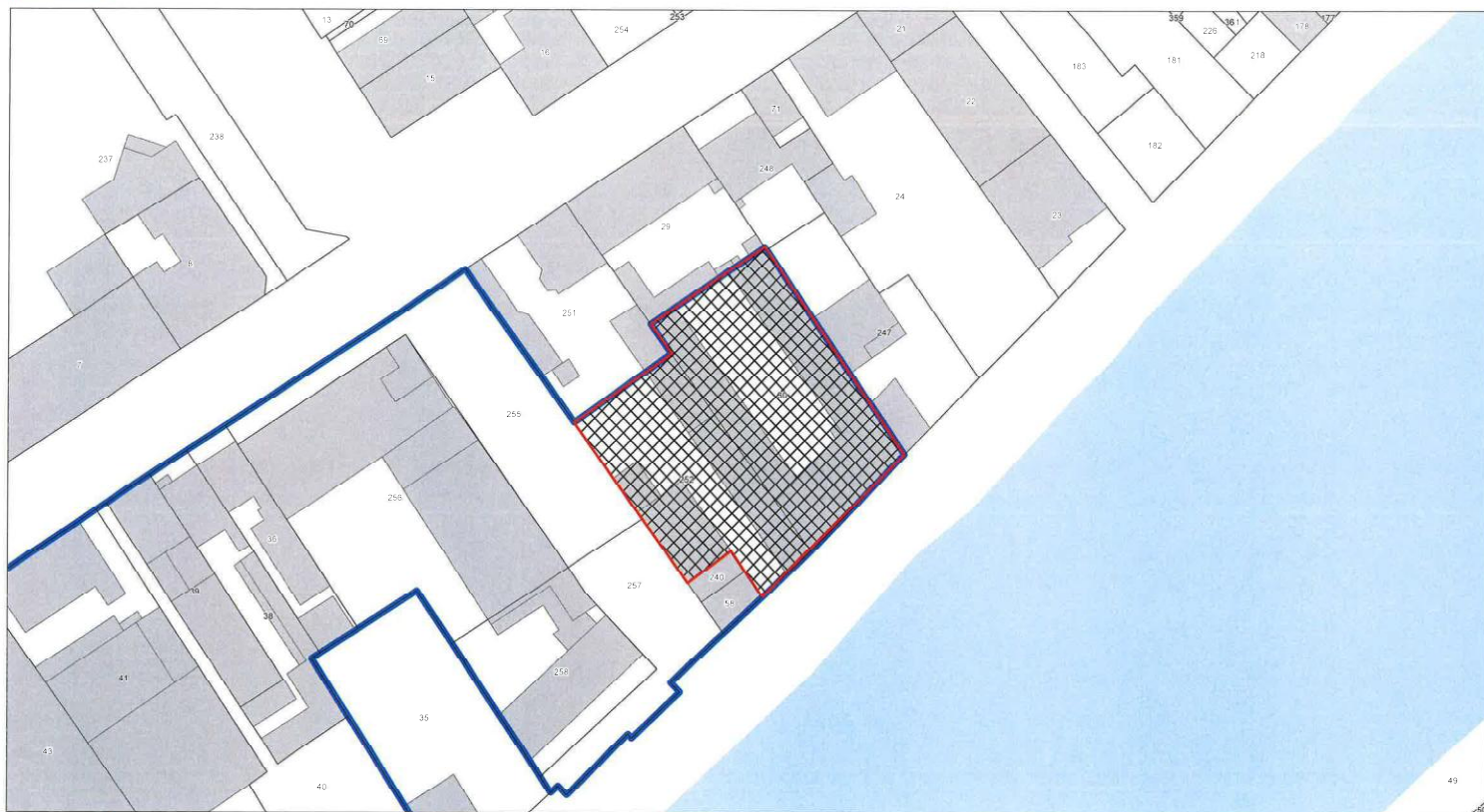


1:500







Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°9 - Superficie : 1 169 m²
Secteur : Secteur Quai d'Aval - Rue Jean Jaurès (îlot OA6 de la ZAC de Gournay)
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale dans le cadre de la ZAC de Gournay les Usines
Part de la SDP consacrée à l'habitat : 65 % minimum
Part de la SDP consacrée au logement privé : 75 % minimum sur le secteur de projet



1:500

 Emplacement réservé
 Secteur de projet





Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°10 - Zoom 1 - Superficie : 13 848 m²

Secteur : Secteur Fichet-ERDF-GRDF


Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO

Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglomération"

Part de la SDP consacrée au logement privé : 60 % minimum



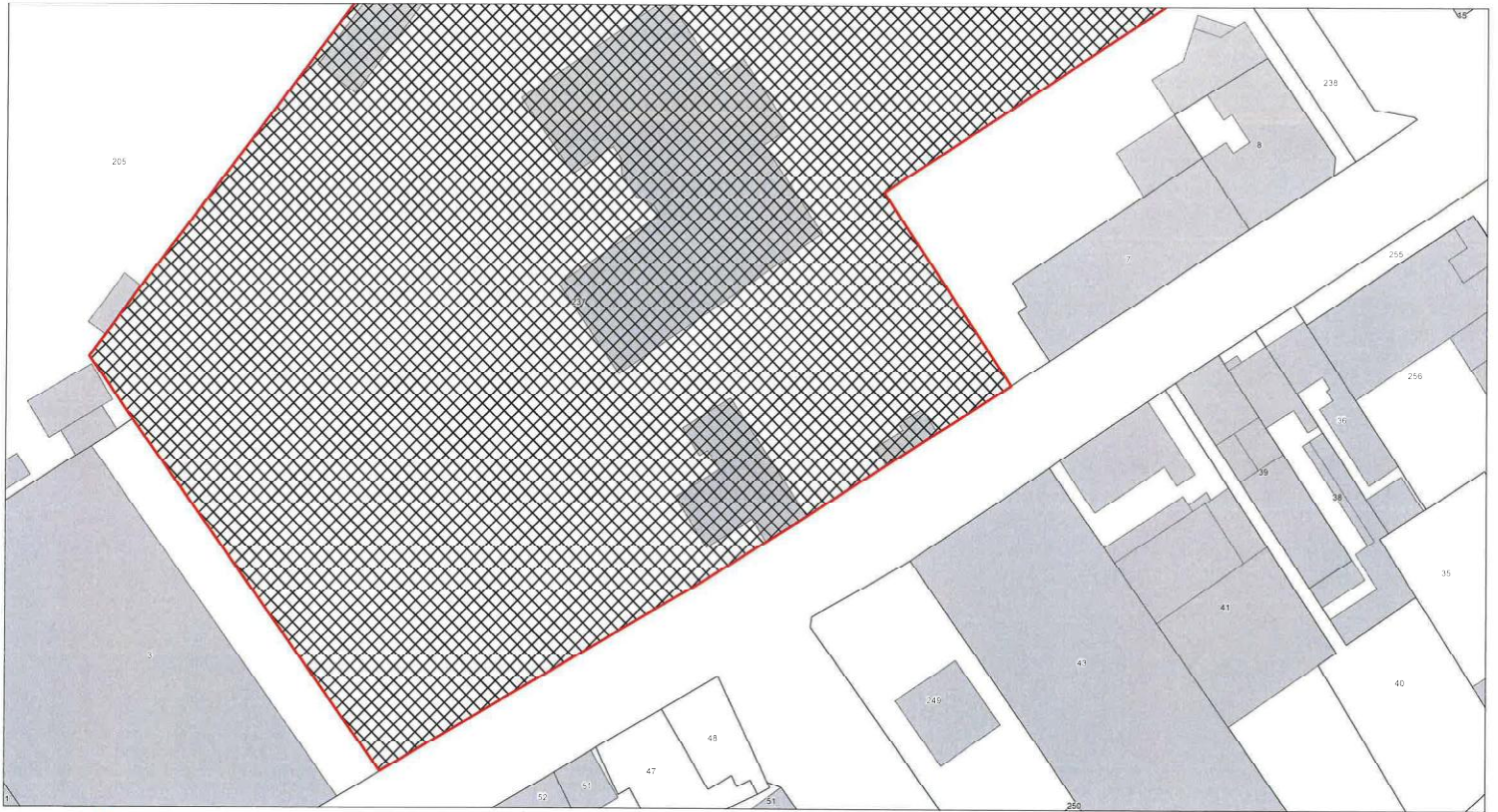
1:500

 Emplacement réservé






Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°10 - Zoom 2 - Superficie : 13 848 m²
Secteur : Secteur Fichet-ERDF-GRDF
Bénéficiaire : Agglomération Creil Sud Oise – ACSO
Désignation : Réalisation de programmes de logements privés pour favoriser la mixité sociale, projet "Gare cœur d'agglo"
Part de la SDP consacrée au logement privé : 60 % minimum



1:500

 Emplacement réservé

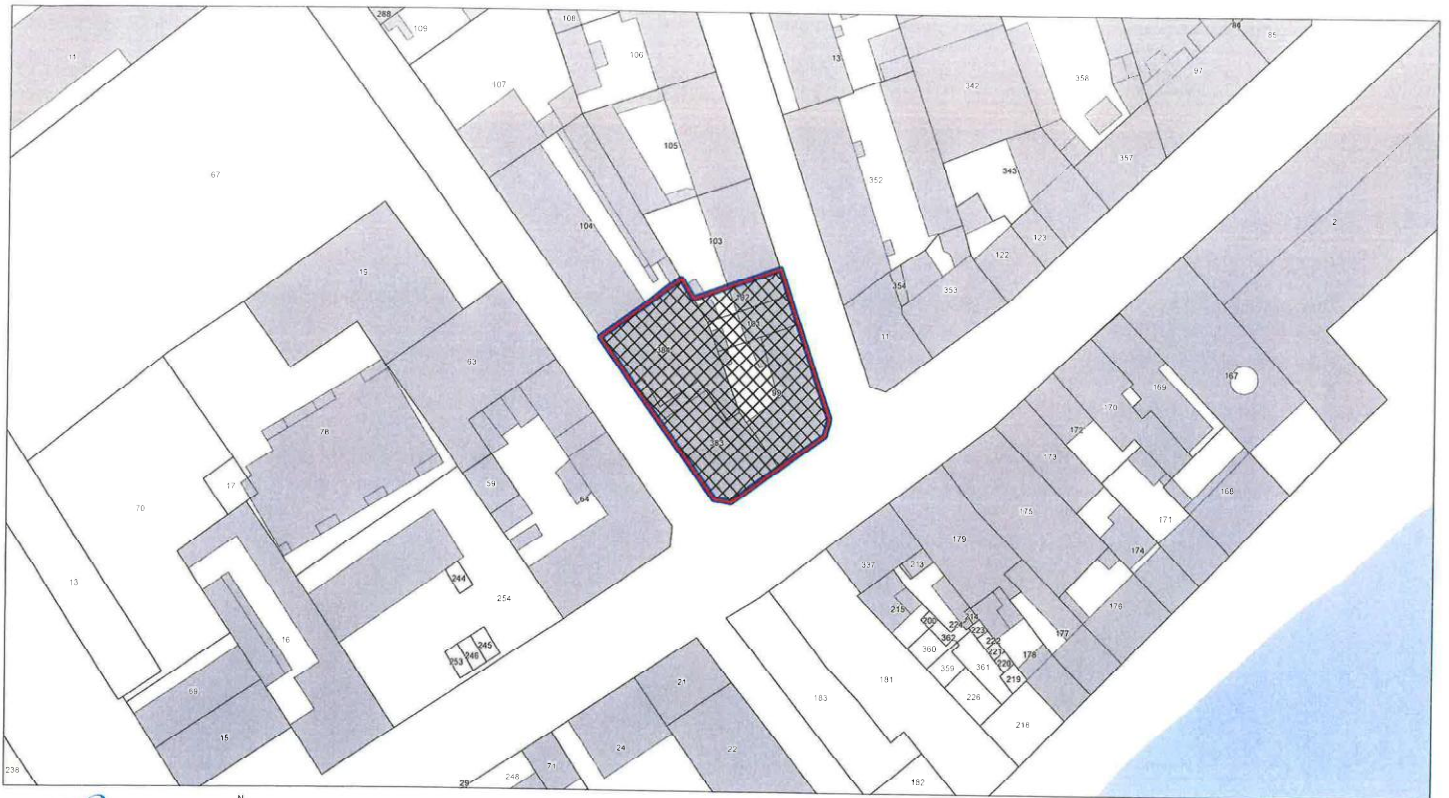


48 / 47



Emplacement réservé pour la mixité de l'habitat n°11 - Superficie : 645 m²
Secteur : Ilot Jean Jaurès-Lebrun-Despinas
Bénéficiaire : Ville de CREIL
Désignation : Réalisation de logements sociaux
Part de la SDP consacrée à l'habitat : ~~400 %~~ 60%

(Modification simplifiée n°1 - 12 avril 2021)



1:500

